



# BAGUER

# Morvan

Bulletin d'informations communales

Directeur de la publication Olivier Bourdais

Imprimerie Doloise - 02 99 48 13 21

Rendez-vous au  
**Comice Agricole**  
le Samedi 7  
Septembre

Le Grand Vaudoré

**BAGUER  
-MORVAN**

**N°67**  
**DÉCEMBRE**  
**2023**

*Meilleurs vœux*  
**2024**



# Mémento

## MAIRIE

1, rue du Commandant Lecossois  
02.99.48.09.01  
mairie.baguermorvan@wanadoo.fr  
www.baguer-morvan.fr

## Horaires d'ouverture

Lundi, mercredi et jeudi : 08h30 - 12h15  
Mardi et vendredi : 08h30 - 12h15  
et 14h00 - 17h00  
1<sup>er</sup> samedi du mois : 09h00 - 12h00

Pendant les vacances scolaires ouverture  
les matins de 08h30 à 12h15  
En Juillet et Août Fermeture le samedi  
matin.

## CCAS / SAAD

Permanence CCAS/SAAD,  
Mme Pauline Pestel, Coordinatrice

## Horaires d'ouverture

Lundi : 14h00 - 16h00  
Mardi au vendredi : 09h00 - 12h00  
Et sur rendez-vous 02.99.89.25.88  
coordinatrice.saadbm@gmail.com

1 bis rue du Commandant Lecossois

## BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

3, Place de l'Eglise  
02.23.15.74.54  
bibliotheque.baguermorvan@orange.fr  
Site internet : www.lire-en-baie.bzh

## Horaires (hors vacances scolaires)

Lundi : 16h30 - 18h30  
Mercredi et samedi : 10h00 - 12h00

## DECHETERIE

La Janaie, route de Pontorson  
Carte d'accès gratuite obligatoire,  
formulaire disponible en mairie

Lundi, mardi et vendredi : 14h00 - 17h00  
(horaires d'été 18h00)  
Mercredi et samedi : 09h00 - 12h00 et  
14h00 - 17h00 (horaires d'été 18h00)

## RAMASSAGE DES POUBELLES

Les jours de ramassage seront définis par  
la Communauté de Communes pour 2024.

## NUMÉROS D'URGENCE

SAMU : 15  
POMPIERS : 18  
POLICE / GENDARMERIE : 17  
GENDARMERIE DE DOL : 02 99 48 02 40  
VIOLENCES AUX FEMMES : 3919



# Sommaire

## La vie municipale

Le mot du maire .....	3
Application Intra-Muros - minorité .....	4
CCAS - Village d'Or - CLIC .....	5-8

## La vie communale

Les écoles - cantine .....	9-11
Bibliothèque .....	11
Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve .....	12
Les aménagements & Evénements .....	13-17

Budget .....	18-19
--------------	-------

Urbanisme .....	20-21
-----------------	-------

L'état Civil .....	22-25
--------------------	-------

## La vie associative

Sportives .....	26-29
Divers .....	30-34

## Informations partenaires

Communauté de communes .....	36-38
Pays de Saint-Malo - SAGE .....	39-40

Informations pratiques communales .....	41-43
---	-------





Chères baguerroises,  
Chers baguerrois,

Nous sommes déjà arrivés à mi-mandat. Dans son engagement à développer la commune, le Conseil municipal continue, comme chaque année, à préparer l'avenir grâce à de nombreux

projets. Ainsi, Bagger-Morvan est une commune qui évolue, qui se transforme pour offrir la meilleure qualité de vie possible à toutes les baguerroises et à tous les baguerrois, quels que soient leur âge et leur situation familiale.

L'un des projets de 2023 a été celui d'une **cuisine mutualisée** avec la commune d'Epiniac. Depuis le 1<sup>er</sup> octobre dernier, les enfants de nos deux écoles baguerroises consomment chaque jour à la cantine des plats confectionnés sur place à Epiniac. Le recrutement d'un cuisinier sur la commune de Bagger-Morvan a permis un renfort à la cantine épiniacaise pour préparer les repas et le transport quotidien en liaison chaude entre Epiniac et Bagger-Morvan. Nous avons souhaité améliorer la qualité des repas en soutenant une économie locale et raisonnée. Le circuit court est une prise de conscience des impacts environnementaux en luttant contre le gaspillage et en revalorisant les producteurs locaux. Cette mutualisation n'aurait pu voir le jour sans l'accord de la commune d'Epiniac qui avait la capacité à doubler sa production.

Merci à Madame La Maire, Sylvie Ramé-Prunaux, à son équipe municipale et au personnel de restauration pour avoir validé cette belle initiative locale.

L'autre projet de l'année 2023 a été l'**ouverture de la voie douce partagée entre La Hirlais et le**

**Chemin du Héron.** Ces travaux d'aménagement permettent, d'une part, de sécuriser le quartier de l'Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve et de l'école privée, et, d'autre part, de faciliter les déplacements à pied et à vélo entre les quartiers. Ce projet, conduit en collaboration avec l'Hospitalité, a permis à celle-ci de créer 31 places de stationnement supplémentaires. Le nom retenu pour cette nouvelle artère lors du Conseil municipal du 23 octobre 2023 est « **rue Victor Courteille** ». Ce nom rend hommage à ce baguerrois originaire de Piré-sur-Seiche, né en 1791, devenu recteur de la paroisse en 1826 et décédé en 1868. Avec ses propres deniers, il acheta une petite maison avec un terrain de 30 ares. Le 3 avril 1846, il en fit don à une communauté de religieuses pour l'aider à fonder un établissement dédié à l'éducation des filles et aux soins des malades pauvres de la commune.

L'implantation de cette voie est une étape majeure à l'évolution de notre commune car elle lui ouvre ainsi un potentiel de développement.

Comme chaque année, je vous laisse découvrir ce nouveau bulletin d'informations communales en vous souhaitant une bonne lecture.

Je vous donne rendez-vous à la **cérémonie des vœux** qui se déroulera à la Salle du Grand Verger **le samedi 6 janvier 2024 à 11 heures.**

Une autre date à retenir en 2024 est celle du **Comice agricole** qui aura lieu le samedi **7 septembre 2024** à Bagger-Morvan.

Au nom du Conseil municipal, je vous souhaite à toutes et à tous **une année pleine de bonheur et d'enthousiasme.** Qu'elle vous apporte la réussite dans vos projets et surtout la santé.

Bonne et heureuse année 2024 à vous tous.

Olivier BOURDAÏS,  
Maire

## Site internet

Le site internet « [www.bagger-morvan.fr](http://www.bagger-morvan.fr) » offre une multitude d'informations sur la vie municipale, l'action sociale, les divertissements, les renseignements pratiques...

Il est mis à jour régulièrement par la mairie dès qu'une association, un organisme lui communique un article à faire paraître.

Les comptes-rendus des délibérations du Conseil Municipal sont consultables sur le site internet ou à la mairie.



## Application mobile IntraMuros : tout le territoire dans votre poche !

Tous les habitants de la Communauté de communes ont désormais accès aux informations du territoire via l'application mobile "IntraMuros"


### IntraMuros qu'est-ce que c'est ?

Cette application gratuite vous permet de vous informer, recevoir les alertes, prendre connaissance des événements,

des actualités, des lieux à visiter et des services de votre commune, de la Communauté de communes et des alentours ! Retrouvez également vos commerces, associations, professionnels de santé de proximité !


La Communauté de communes a souscrit à l'abonnement pour ses 19 communes.

**1. Cliquez sur l'icône de téléchargement de votre smartphone**



**2. Tapez IntraMuros dans la barre de recherche et téléchargez l'application**

**3. Sélectionnez ensuite votre commune et naviguez dans les différents onglets**




Réglez vos notifications pour ne rien louper !


Découvrez des idées de balades, les événements, les actualités communales, intercommunales et/ou associations, commerces... Ainsi que toutes les informations pratiques (annuaire, menu des cantines, sondages...)

Signalez un problème

Flashez-moi !



Avec la participation financière de



## Expression de la minorité

### Commissions... Comme missions ?

Depuis le début de l'année, je suis officiellement membre de toutes les commissions. Et c'est donc officiellement que je peux vous assurer que tous les sujets ne sont pas abordés en commission, vu que toutes les commissions ne sont pas convoquées... ou j'ai été oublié.

### Une année bien remplie

Entre le projet d'un nouveau terrain de football avec la création d'une salle de sports, la suite du PLU, la nouvelle collaboration avec la commune d'Epiniac pour une restauration scolaire misant sur la qualité avec du frais et du local, la finalisation du schéma directeur d'assainissement et le renouvellement début 2024 de la délégation de service public pour l'assainissement collectif, l'année 2023 fut riche. Sans oublier la rue Victor Courteille, qui sera l'objet des futurs logements qui viendront augmenter la capacité à accueillir de notre belle commune.

### Des disparités

Avec la mise à disposition des poubelles dans le bourg pour l'enlèvement des ordures ménagères, en porte à porte, à contrario de la campagne, des voix se sont fait entendre. Il reste encore des points de voirie à améliorer avec des nids d'autruche dans certains hameaux qui nécessiteraient plus de réactivité. La fibre arrive, mais vu certains poteaux, on peut se demander combien de temps ces derniers vont fournir le service. Chez certains, c'est l'électricité qui est en crise.

Prenez soin de vous.

**Guillaume Bétend**  
**baguer-morvan-collectivement@proton.me**  
**06.30.60.44.07**



## Hommage à Isabelle Contin Kervoillard



Ta simplicité, l'investissement dans ton travail, ta présence, ta discrétion, ta disponibilité et ta bonne humeur, même si comme tout à chacun tu avais des tracas, tu ne laissais rien paraître.

Ce sont tous ces beaux souvenirs passés ensemble que nous retenons.

Quelle belle personne avons-nous rencontrée lors de tes 21 années passées au sein de notre commune.

Dame de cantine, agent à la mairie, au CCAS, que de multiples casquettes et de tâches bien différentes que tu as su si bien assumer.

Isabelle, cette maladie du siècle t'a emportée trop vite, à l'aube de ta retraite. Tu ne l'as pas vu venir, et pourtant ô combien tu as été courageuse, positive, sans te plaindre jusqu'à ce jour du 11 Mai 2023, ton combat a cessé.

Tous les élus(es), l'ensemble du personnel communal, du CCAS qui t'ont côtoyée pendant toutes ces années, ont régulièrement une pensée pour toi, pour ton mari, tes enfants, ta famille qui t'étaient si chère.

## C.C.A.S



**Aide administrative**  
**Informe**  
**Ecoute**  
**Orienté**

**Accompagnement social**  
**Lutte contre l'exclusion**  
**Aide et Accompagnement**  
(aux personnes âgées, aux enfants,  
aux personnes handicapées, aux  
familles en difficulté)

## Semaine bleue

Thème Nationale de la Semaine Bleue : Vieillir Ensemble, une chance à cultiver !

**Semaine du 2 au 8 Octobre 2023 : Moment de Partage et de Convivialité**

- Echange intergénérationnel avec les enfants des 2 écoles (jeux de boules, palets, jeux traditionnels en bois, jeux de société, atelier « parler d'autrefois », crêpes.
- Atelier « Prévention Démarchage », explications et conseils pour le démarchage abusif (porte à porte, téléphoniques, internet) animé par le major Pawlik et le chef Doré.
- Portes ouvertes du « Village d'Or » : visite d'un logement, de la salle commune avec Emeraude Habitation.
- Atelier d'Art Floral, créer sa propre composition florale



## Repas des Aînés le 8 Octobre 2023 sur le thème de la Guinguette

121 convives ont participé à ce moment de convivialité offert par le Centre Communal d'Action Sociale aux personnes seniors de plus de 75 ans. Chaque personne a pu être prise en photo dans l'espace Guinguette décoré à cette occasion dans la salle des fêtes. Chants, histoires racontées, anniversaire de Denise.. ont pu égayer ce repas d'un dimanche d'automne.



M. DUPUY Pierre 96 ans et  
Mme GAUTIER Germaine 92 ans  
doyen, doyenne de la journée.



# SAAD : Service s'Aide À Domicile

“ Aide à la toilette, au lever et au coucher ”

“ Favoriser l'autonomie le lien social ”

“ 5 professionnels :  
Andréa, Marie-Hélène,  
Laëtitia, Valérie et  
Jessica ”

Merci aux auxiliaires de vie

“ Accompagnent à la vie sociale et culturelle ”



“ 2 secrétaires et encadrement :  
Pauline et Géraldine ”

“ Coordonne avec les autres professionnels du secteur ”

“ Assistance administrative ”

**Vous vous reconnaissez,  
n'hésitez pas à rejoindre nos équipes**

“ Prestataire des dossiers APA... ”



## Géraldine PASSIER

Depuis Janvier 2023, Géraldine PASSIER a rejoint le personnel communal et celui du CCAS dans la bonne humeur et l'efficacité.

Baucoup d'entre vous l'ont déjà rencontrée cette année. Elle s'emploie à des fonctions administrative et technique, le matin en mairie, le midi au service de la cantine et l'après-midi au bureau du CCAS.





## Départ en retraite Patricia BELHOTE

Entourée de sa famille, de ses collègues, du Conseil d'Administration du CCAS, des Maires honoraires et de Mr Le Maire, Patricia a reçu les remerciements pour son travail effectué auprès des personnes âgées et fragiles de la commune au sein du SAAD pendant 16 années.

*« Nous savons que les aides à domicile tiennent souvent une place importante dans le cœur des personnes âgées, une complicité s'installe. Vous avez œuvré avec discrétion et disponibilité dans un service de proximité, partageant fraternité et solidarité*

*au sein de l'équipe » a exprimé le président du CCAS et ajouté « Après ce parcours professionnel, vous avez bien mérité une retraite la plus longue possible, en profitant pleinement de*

*bons moments en famille mais aussi marchez, faire du vélo et voyagez, comme vous nous l'avez souvent dit ».*

La Vice-Présidente du CCAS,  
Sylvie COMMEREUC



## Le CLIC, un lieu de proximité incontournable

**Vous êtes une personne de plus de 60 ans, une personne en situation de handicap ou un proche aidant, le CLIC vous informe et vous accompagne.**

Vous avez des questions sur les aides que vous pouvez demander pour faciliter le quotidien des personnes de plus de 60 ans ? Vous avez besoin d'être accompagné pour remplir votre dossier MDPH, votre dossier d'aide à l'autonomie ? Vous souhaitez en savoir plus sur les aides réservées aux aidants, les ateliers de prévention ou encore les structures d'hébergement et les services à domicile ?

**Votre CLIC est là pour vous et vos proches !**

Informations, écoute, conseils et

orientations, vous trouverez au CLIC une aide personnalisée et gratuite.

Derrière le mot CLIC (Centre Locaux d'Information et de Coordination), ce sont des professionnels qui répondent à vos besoins, vous informent de vos droits et vous accompagnent dans vos démarches en lien avec l'avancée en âge. En tant qu'antenne de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), ils vous accompagnent également pour la constitution et le suivi de votre dossier.

**L'Ille-et-Vilaine compte 13 CLIC répartis sur tout le département.**

Sur votre commune, vous dépendez du CLIC AGECLIC [www.ageclic.fr](http://www.ageclic.fr).

Pour une information ou une demande de rendez-vous, vous pouvez envoyer un mail à [clic@ageclic.fr](mailto:clic@ageclic.fr) ou appeler à la France services de la Bretagne romantique au 02 23 16 45 45.



## La Passerelle : projet « Des Clics en Baie »

Depuis ce printemps, l'association La Passerelle propose des permanences connectées chaque premier samedi du mois dans la salle des associations à côté de la mairie de 9h30 à 11h30. **Sans Rendez-vous, chacun peut venir se faire aider sur un problème informatique quel qu'il soit : réaliser une démarche administrative, créer une adresse mail, scanner un document, créer un profil CAF...etc....et ce, totalement gratuitement.**

Grâce au concours de 3 communes, dont Baguer Morvan, l'association s'est dotée de plusieurs ordinateurs qui permettent également d'organiser des parcours collectifs d'accompagnement à l'utilisation et la compréhension de l'univers numérique. Sur inscription, tous les publics peuvent apprendre à utiliser un ordinateur, aller sur internet en sécurité, rédiger des mails avec des pièces jointes, apprendre à réaliser un courrier ou un tableau...

Des parcours « à thème » vont également prochainement être proposés : « Connaître mes droits » ou encore « savoir utiliser Pronote ».

Nous sommes 8 bénévoles qui agissons dans 4 communes (Baguer Morvan, Dol de Bretagne, Épiniac

et Trans la Forêt), et à partir du 1<sup>er</sup> décembre, nous accueillons une conseillère numérique recrutée avec un CDD de 18 mois grâce à une subvention délivrée par la préfecture.

D'autres permanences et d'autres parcours vont donc être ouverts en 2024 afin de répondre à une demande toujours plus grande d'une population éloignée du numérique avec pourtant des obligations administratives numérisées toujours plus importantes.

Ce projet fonctionne aujourd'hui grâce à des adhésions, des dons, des subventions mais aussi, et surtout, grâce aux bénévoles !!! et nous sommes toujours en recherche de bénévoles ....

Pour toute demande de renseignement

sur le projet des Clics en Baie ou comment adhérer ou encore comment faire un don à notre association, vous pouvez nous contacter sur :

[lapasserelle.paysdedol@gmail.com](mailto:lapasserelle.paysdedol@gmail.com)

ou bien par téléphone (**uniquement** le lundi matin de 9h à 12h) au

06 81 75 75 69





## ATELIER avec l'Association LES MOUTONS ELECTRIQUE – JANV. 202

Un cycle de 15 ateliers pour vous aider dans l'apprentissage du numérique. Tous les vendredis matin à partir de JANVIER 2024.

Message des animatrices et coordinatrice de l'association : « Parce que dans nos ateliers, nous faisons face régulièrement à des personnes qui abandonnent leurs soins parce qu'il faut prendre Rdv en ligne, parce que la consultation proposée est en visio, parce que le médecin à rencontrer est dans le centre ville de Saint Malo ou autre endroit inconnu/inaccessible, ou encore parce que le devis de prise en charge est à envoyer par mail, ...

Les démarches sont reléguées aux enfants, petits enfants, aux voisins parce que tout est sur l'ordinateur et que ça fait peur.

Certains acceptent, d'autres préfèrent laisser tomber plutôt que de déranger un proche.

Les ateliers que nous mettons en place s'adressent aux personnes qui savent utiliser un minima leurs outils mais qui n'arrivent pas à faire ce type de démarches seuls, qui ont besoin d'être accompagnés et rassurés »

L'association essaye de répondre au plus large éventail de demandes possible : Nous touchons à tous les

domaines, du transfert de photos à l'utilisation d'un GPS. Les demandes concernent également les loisirs comme l'installation de jeux en ligne, l'accès à la culture et au lien social... Les demandes sont parfois bien ciblées : écouter de la musique, regarder des émissions en replay, parcourir des sites de cuisine ou s'initier aux communications en visio . Le domaine est vaste.

À chaque intervention, les animatrices ont à cœur de rendre les personnes autonomes.

Pour tous renseignements, s'adresser à Pauline, coordinatrice de CCAS

## Le Village d'OR

Cette année a été marquée par les portes ouvertes au Village d'Or durant la semaine bleue. Une activité intergénérationnelle a été organisée avec les élèves des deux écoles. Le thème était autour du jeu. La ludothèque de Dol de Bretagne nous a prêté des jeux en bois. **Un très grand moment de partage et d'échanges.** Nous continuons le partenariat avec la Villa Triskel de Pleine-Fougères et VIVAM de Baguer-Morvan. Un grand merci à Jocelyne qui m'accompagne lors des sorties et évènements durant l'année.

Durant cette année, **diverses activités et sorties ont eu lieu** : cinéma à Combourg, chandeleur avec Vivam, belote et concours de belote avec la Villa Triskel de Pleine-Fougères, les anniversaires, activités jeux en bois, sorties au musée miniature à Pleine-Fougères, à la roseraie de Dinard, pique-nique à la forêt de Trans, le parc des plantiaux à Baguer-Pican et la maison des produits du terroir à Cherruex. Un grand merci aux agents techniques pour leur aide.

**Le Village d'Or se joint à moi** pour vous souhaiter de très belles fêtes de fin d'année.



Au jardin



Aux écluses à Hédé



Exposition « l'école d'autrefois » à Saint-Broladre



Parc de la Briantais à Saint-Malo



Barbecue



Jeux de société



L'animatrice Village d'Or : Bernadette JUHEL



# Ecole Publique Vincent Van Gogh



## Ça bouge à l'école publique de Baguer Morvan !

C'est sous le multiple éclairage du sport, de la santé, des arts du partage et de la solidarité que les élèves de l'école publique Vincent Van Gogh ont réintégré leur classe en ce début d'année scolaire 2023.

**Le partage**, tout d'abord, avec la **participation des élèves à la semaine bleue** : les enfants ont été ravis de jouer, échanger et goûter avec leurs aînés au mois d'octobre. Une activité qui a permis de faire le lien avec le premier thème de cette année : la vie d'antan. Grâce à la participation de leur famille, les élèves ont créé une petite exposition avec divers objets d'autrefois. Puis ils se sont assis derrière les pupitres de l'école de Bothoa (à Saint-Nicolas-du-Pélem) pour se mettre dans les sabots de leurs arrières grands-parents. Un moment fort qu'ils ne sont pas prêts d'oublier !

Après cette exploration du passé, les enfants vont se préparer à un événement futur : **les Jeux Olympiques à Paris en 2024**. Le sport sera donc à l'honneur tout au long de l'année à l'école.

En complément des séances avec Samuel Tessier l'animateur sportif, les enfants s'entraîneront à la course longue en cette fin d'année 2023. Les élèves de CM participeront au cross du collège Paul Féval mi-novembre.

Par la suite, c'est l'ensemble des enfants de l'école qui se mobiliseront pour le **Téléthon 2023**. Lors d'une **course au sein de la commune**, ils mettront leurs muscles sportifs au service des muscles malades. Le dépassement de soi, la solidarité et l'empathie sont des valeurs que nous souhaitons inculquer à chaque enfant.

La participation à ce défi lancera également un travail autour de la santé. Les CM poursuivront le programme

Explo'santé démarré lors de l'année scolaire dernière sur l'estime de soi. Le travail réalisé les années précédentes concernant l'alimentation sera prolongé cette année en fin d'année scolaire par différents ateliers autour des aliments. Les élèves de maternelle iront quant à eux, à trois moments différents de l'année, après une séance de cinéma, faire les courses au marché de Combourg. Une sensibilisation à la santé bucco-dentaire aura également lieu pour les GS-CP. Enfin, un travail sur le sommeil et les écrans sera mené de la TPS au CE2 avec l'intervention d'étudiants santé.

**Les arts** ne seront pas en reste puisque, pour la troisième année consécutive, les élèves de GS, CP, CE et CM se déplaceront à Rennes en train, la mobilité douce étant à l'honneur dès que possible.

Au programme, spectacle à l'Opéra pour les plus jeunes, ateliers aux Beaux Arts et découverte du street art rennais pour les plus âgés. De belles journées en perspective !

En parallèle, un projet de **mise en lumière des murs de la cour de récréation** est en préparation. Encadrés par le collectif Smic Arts, les élèves pourront bientôt revêtir leur blouse et se munir de leurs pinceaux pour laisser libre cours à leur imagination, émotions et fibre artistique. Quoi de plus valorisant et motivant que de se rendre tous les jours sur un lieu que l'on a soi-même participé à enrichir ?

Enfin, nous ne pouvons clore ce chapitre sur les arts sans parler de **la semaine cirque qui aura lieu fin janvier** avec la compagnie Breizh Malo Circus. Nos petits et grands élèves déploieront leur talent d'acrobates, jongleurs ou dresseurs de bêtes sauvages dans un spectacle final ouvert à tous !

Il y a de la vie et de la joie à l'école publique Vincent Van Gogh !!

Très belles fêtes de fin d'année à tous !!

N'hésitez pas à venir visiter notre belle école et rencontrer l'équipe sur simple rendez-vous.

L'équipe	
CM2 - CM1	Sandrine Gézéquel
CE1-CE2	Karine Duprey
CP	Lucie Landais
CE2 - GS	Marie-Claudine Poitou, Léa Kerloc'h
TPS - PS - MS	Marie Prigent
ATSEM	Jeannine Anne Dit Levert et Marie Erhart
Garderie	Marine Blain et Marie Erhart
Contact Marie-Claudine Poitou, directrice	
Tel élémentaire	02 99 48 16 94
Mail	ecole.0350114J@ac-rennes.fr





## Les P'tits Bouts - Association de l'École Publique Vincent Van Gogh

L'association des parents d'élèves « les P'tits bouts » de l'école publique Vincent Van Gogh a élu son nouveau bureau et accueilli ses nouveaux membres lors de son assemblée générale du 22 septembre 2023.

L'équipe	
Président	Frédéric JALAD
Secrétaire	Anne Sophie ALLIO
Trésorière	Amandine CADOUR
Membres	Lucie, Éric, Laetitia, Daniella, Jean Paul, Cécile, Roxanne, Igor et Alain.
Nouveaux membres	Bienvenue à Delphine et Pascale

Nous remercions très chaleureusement Alexia, pour toutes ces années d'implications.

**Au programme pour cette année 2023-2024 :** Les ventes de gâteaux (avant chaque départ en vacances), la vente de chocolat de Noël, notre traditionnelle Braderie Puériculture qui a eu lieu **le dimanche 19 novembre**, la veillée de Noël en collaboration avec l'équipe enseignante, des soirées Pizzas à emporter et une fête de l'école en juin.

Nous espérons mener à bien ces actions pour le bien-être de nos

enfants à l'école et ainsi apporter notre aide financière pour les sorties scolaires et les projets pédagogiques.

Le président et tous les membres de l'APE, vous souhaitent de belles et douces fêtes de fin d'année et une bonne et heureuse année 2024.

Le président, Frédéric Jalad



## Ecole Privée Saint Thomas de Villeneuve

**Chers baguerrois et baguerroises,**

Nous débutons la deuxième période de l'année et chacun a repris ses marques. Arrivée en septembre, j'ai moi-même eu un temps d'adaptation mais commence à connaître le fonctionnement de l'école !

Cette année, **les plus jeunes élèves travaillent sur le thème des contes.** Après avoir découvert le kamishibai (sorte de petit théâtre), ils ont écouté des légendes bretonnes remplies de korrigans. Ils rencontrent aussi, au travers des lectures, la figure de l'ogre ! Par la suite, ils étudieront des histoires de l'Europe du nord, de l'Asie et de l'Amérique, ce qui leur permettra d'acquérir de nouvelles compétences tant sur le plan culturel que sur le plan pédagogique.

**Deux classes ont participé à la semaine bleue organisée par la municipalité :** le plaisir des enfants lors de cette rencontre intergénérationnelle nous fait espérer qu'elle sera renouvelée l'an prochain !

**Les plus grands participent à un projet J.O.** avec les écoles du secteur et le collège St Magloire. Deux rencontres auront lieu : une **le 30 janvier au cinéma** ainsi qu'au collège et une seconde en fin d'année avec des défis sportifs à relever. Les CM2 se rendront aussi à Rennes le 5 avril pour un concert de l'Orchestre National de Bretagne : "la vie en Grant" où ils entendront la symphonie n°3 en Fa Majeur, Op.90 de Johannes Brahms.

Tous les enfants de l'école profiteront aussi de l'intervention de Gaëlle,

musicienne intervenante, autour des contes. Ils auront, sur ce même thème, une journée Bretonne où ils apprendront quelques danses.

L'APEL et l'OGEC, grâce à leurs actions, font vivre l'école avec des temps de convivialité et contribuent ainsi au dynamisme de l'établissement tout en jouant un rôle de lien en permettant à tous les parents de s'associer d'une manière ou d'une autre à leurs activités.

Les fêtes approchant, toute l'équipe de l'école St Thomas de Villeneuve / Sacré-Cœur et moi-même vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année.

**Carole de Ternay,  
Chef d'Etablissement  
du RPI Roz/Baguer.**



## Cantine

Le contrat qui liait la commune avec la société de restauration collective fournissant les repas (*en liaison froide*) arrivait à échéance.

Une étude en collaboration avec un courtier en restauration a donc été engagé avec la commune d'Epiniac produisant **120 repas mais avec la possibilité de production à 250.**

Les deux communes se sont donc accordées pour **une cuisine mutualisée**, et une **convention de mutualisation** entre les deux communes a été signée le 28 septembre 2023.

**Baguer-Morvan a embauché un cuisinier, M. Christophe Même.**

Celui-ci cuisine tous les matins en binôme avec le cuisinier d'Epiniac M. Laurent Carfantan dans un esprit de qualité gustatives de produits frais, locaux et bio au maximum.

Le transport des repas en liaison chaude est effectué par notre cuisinier, avec du matériel adapté pour respecter les règlements sanitaires.

Depuis la mise en place de cette nouvelle restauration, il a été constaté **beaucoup moins de gaspillage alimentaire et de très bons retours de la part des enfants et des parents.**



## Bibliothèque

La bibliothèque est ouverte au public, adhérent ou non, **3 fois par semaine** : le lundi soir, mercredi et samedi matin. **N'hésitez pas à y entrer**, pour emprunter des BD, romans, documentaires, revues, ou simplement pour les consulter sur place. Des CD et DVD sont également empruntables.

Depuis septembre nous proposons des albums « **DYS** » pour aider les enfants dans l'apprentissage de la lecture avec une mise en page plus aérée et une police de caractère plus lisible mais aussi des romans pour continuer à aimer la lecture.

Jeunes et moins jeunes peuvent aussi participer à la **réalisation d'un nouveau puzzle collectif** mis à la disposition des visiteurs. Nous souhaitons que cet espace soit un lieu de rencontres et de convivialité.

En mars dernier, dans le cadre de la Semaine Nationale de la Petite Enfance, nous avons accueilli des enfants de 3 à 6 ans accompagnés d'un parent, pour leur conter une histoire présentée en kamishibai (petit théâtre japonais). Cette séance suivie d'un goûter a été appréciée. Aussi nous renouvelerons cette animation en mars 2024 sur le thème « **Viens je t'emmène** ».

En cette fin d'année, les bénévoles équipent et couvrent les dernières acquisitions et vous invitent à venir les découvrir avant la fermeture des vacances de Noël : **dernière permanence le mercredi 20 décembre, réouverture lundi 8 janvier 2024.**

A toutes et tous : Joyeux Noël et Bonne année 2024

**Les bénévoles assurent trois permanences par semaine :**

**Rappel des permanences :**  
Lundi : 16h30 – 18h30 – Mercredi : 10h – 12h  
Samedi : 10h – 12h et le lundi après-midi,  
l'accueil des classes  
[www.lire-en-baie.bzh](http://www.lire-en-baie.bzh)



## Hospitalité Saint Thomas de Villeneuve

Une nouvelle offre de soins pour les personnes de plus de 75 ans



Depuis le 12 octobre, l'établissement Saint Thomas de Villeneuve de Baguer-Morvan propose dans le cadre de son **nouvel hôpital de jour de 10 places un programme** de rééducation pour aider à bien vieillir.

Après contact avec leur médecin traitant, **ce programme s'adresse plus particulièrement aux personnes de plus de 75 ans** qui résident dans un périmètre de 25 minutes autour de l'établissement. Elles seront accompagnées sous forme d'ateliers et/ou de manière individuelle sur une durée de 5 à 7 semaines à raison de 2 séances par semaine sur différentes thématiques : **la prévention des chutes,**

**HOSPITALITÉ**  
Saint-Thomas de Villeneuve

**l'alimentation, l'aménagement du domicile, les aides matérielles et financières possibles...**

Cette nouvelle offre de soins vient compléter les activités de Soins Médicaux et de Réadaptation (30 lits), de l'EHPAD (65 places), de l'Unité de Soins de Longue Durée (30 lits) et le dispositif de soutien renforcé à domicile VIVAM (30 places). Elle est mise en œuvre par une **nouvelle équipe pluridisciplinaire : médecin, infirmière d'éducation thérapeutique, enseignante en Activité Physique Adaptée, ergothérapeute, diététicienne, psychologue, assistante sociale et aide-soignant.**

## Des repas à thème qui ravissent les papilles et le cœur des résidents

À l'Hospitalité Saint Thomas de Villeneuve, la joie de vivre est célébrée avec les résidents notamment grâce à **l'organisation régulière de repas à thème** tout au long de l'année. Ces événements rassemblent des résidents, des soignants et l'équipe de restauration, créant des moments de partage et de convivialité uniques.

En octobre, le classique moules-frites a ravi les résidents. L'ambiance de bord de mer créée par les équipes

a contribué au succès de cet événement, renforçant la cohésion et le bonheur partagés.

Le 20 décembre, nous préparons Noël avec un repas festif. Les résidents participeront à une chorale pour ajouter une note musicale à l'atmosphère chaleureuse. Ce repas promet de réunir tradition et innovation, dans un esprit de partage et de célébration.



## Fête de la musique

La deuxième édition sur un air de Guinguette avec ses lampions de couleurs a rassemblé un nombreux public autour de différents groupes musicaux, groupes de danseurs et d'un D.J. pour tirer le rideau de cette soirée festive.





## Nouvelle voie

Depuis mi-octobre, un nouvel itinéraire peut être utilisé de la Hirlais pour rejoindre le chemin du Héron.

**Il dessert les parkings de l'EHPAD, l'accès au parking et l'entrée principale de l'école privée.**

Tout le long de cette chaussée, séparée par une noue engazonnée, une voie douce partagée piétons, vélos permet de circuler en toute sécurité.

**L'inauguration a eu lieu le 18 novembre en présence de nombreuses personnalités :**

M. Philippe Brugnot Sous-Préfet de Saint-Malo, M<sup>me</sup> Schirel Lemonne, Conseillère Départementale Déléguée au Plan Vélo départemental et aux liaisons vertes, M. Jean-Luc Bourgeaux Député et de nombreux maires de la Communauté de Communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont Saint-Michel.

Adossés au parc de l'EHPAD, 9 lots viabilisés, d'une moyenne de 450 m<sup>2</sup> seront mis en vente au premier trimestre 2024 (s'adresser à la mairie).



Le Conseil Municipal a baptisé cette nouvelle artère : « Rue Victor Courteille »

**Frais d'étude du cabinet ATEC OUEST : 17 250 € HT**

**Frais d'étude de sol cabinet Sol Conseil : 4 314 € HT**

**Voirie : COLAS 336 835 € HT**

**Subventions :**

**Etat : DETR 29 409,65 € HT**

**DSIL 25 000.00 € HT**

**Département :**

**Amende de Police 9 000.00 € HT**

**Contrat Solidarité Territoriale 49 000.00 € HT**



## Eglise

Afin de compléter le 1<sup>er</sup> diagnostic de l'église Saint-Pierre Saint-Paul ; il a été aménagé un chemin de visite sur la longueur de la nef et les transepts afin de permettre une analyse approfondie de la charpente.

**Coût de la création du chemin de visite : 14 735,81 € HT**

**Coût du diagnostic complémentaire : 16 247,84 € HT**

**Total : 30 983,65 € HT**

**Subvention FST 35,80 % : 11 092,15 € HT**

*L'architecte a relevé une toiture en assez bon état. La charpente du XVIII<sup>e</sup> siècle est remarquable et identique à celle de la Chapelle du Siam à Paris.*

*Avec M. Dominique Giraud chargé de conseil au développement local au Département ; nous allons déterminer des phases de travaux échelonnés sur plusieurs années, afin d'optimiser les aides qui pourraient nous être accordées.*





## Honorariat

A la demande de M. Olivier Bourdais Maire, l'honorariat a été conféré par arrêté préfectoral à notre ancien **Maire M. Jean-Paul Erard**, pour ses 31 années d'élus.

Entré au conseil municipal en 1989, il fût adjoint en 1995, puis Maire de 2008 à 2020.

Lors de la cérémonie le 7 janvier, M. Erard a reçu la médaille de l'Assemblée Nationale du député M. Bourgeaux et un diplôme de Maire Honoraire agrémenté de la médaille de la commune des mains de M. Olivier Bourdais.



## Fibre optique

Les travaux initiés par le syndicat breton « Mégalis Bretagne » sur la communauté de communes se poursuivent.

**La phase 3 de la fibre optique a débuté en septembre 2023.**

Les secteurs concernés sont situés entre La Ferme Neuve et La Villemain et de La Morinais à La Croix de Bois.

L'élagage des arbres pour l'installation des lignes est à prévoir pour **l'hiver 2023-2024.**

Concernant la phase 2, les installations sont toujours en cours de réalisations et pour l'ensemble de cette zone, la commercialisation est envisagée environ 6 mois après la fin des travaux.



## Blé noir

Cette année la récolte de blé noir sur la parcelle communale a permis de remettre à l'association **France Alzheimer 35**, basée à Saint-Malo un **chèque de 1 245 €.**

Merci aux principaux acteurs bénévoles : les agriculteurs Baguerrois et l'entreprise Heuzé Porcher pour la récolte.





## Comice agricole

Le découpage de l'ancienne Communauté de Communes s'applique toujours pour l'organisation du Comice Agricole.

La Communauté de Commune de Dol organise le comice tous les deux ans et donc **Baguer-Morvan reçoit cet évènement tous les 14 ans.**

L'année prochaine, nous aurons le privilège d'organiser cette fête agricole sur une seule journée : **le 7 septembre 2024.**

Le Comice Agricole se déroulera **sur le site du Grand Vaudoré** où de nombreuses expositions, manifestations et concours vont animer cette journée.

Le midi, la restauration se fera sur place, le soir le repas sur réservation se tiendra à la salle du Grand Verger.

Nous aurons **besoin de nombreux bénévoles** ; si vous souhaitez nous rejoindre, **merci de vous faire connaître auprès de la mairie.**



## Dispositif Argent de poche

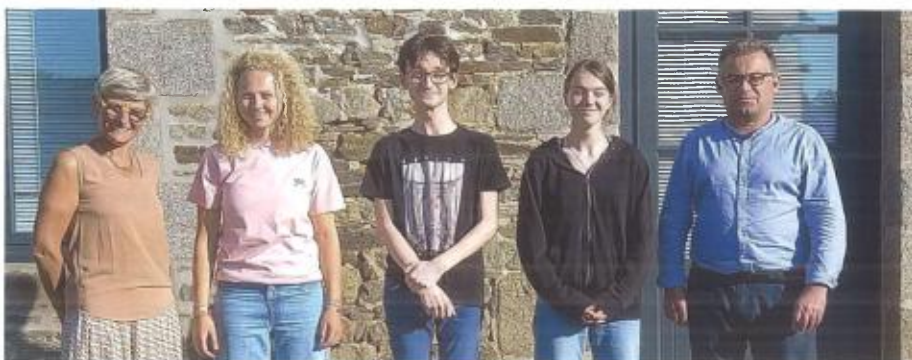
Cette année **Sascha, Léna et Adrian**, trois jeunes de la commune ont

participé au dispositif argent de poche.

Ils ont effectué différentes missions sur **des demi-journées de 3h30 indemnisées 15€.**

Encadrés par les agents communaux,

ils ont appréhendé le monde du travail en effectuant diverses tâches d'entretien de bâtiments, d'extérieur, du cimetière mais également peint des structures en bois qui serviront de décors dans le bourg pour Noël.



## Sapinière

Les sapins à La Lande Martin ont été coupés car ils étaient malades.

L'entreprise Fréon en charge de cette opération a remis le terrain en l'état et **depuis 150 arbres ont déjà été replantés.**

En complément du programme bocager avec Breizh Bocage, la commune a signée avec la Communauté de Communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont Saint Michel, une convention relative à la mise en œuvre d'actions en faveur du bocage « Programme

Bocager-Plantation Libre ».

Après l'étude du terrain, la fourniture des végétaux, étalée sur 3 ans, sera assurée gratuitement par la Communauté de Communes.

Des feuillus de diverses essences garniront ce terrain de 6818 m<sup>2</sup>.





## Complexe sportif

La salle des sports de Baguer-Morvan, construite en 1985, est aujourd'hui obsolète, énergivore et saturée dans ses usages liés à **plus de 500 licenciés** inscrits au sein de l'Union Sportive Baguer Morvan et résidants au sein du territoire de la Communauté de Communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont St Michel.

Malgré l'entretien régulier de la salle existante, la mise aux normes de ses installations électriques est compliquée et le sol est dégradé en multiples endroits donc source de blessures pour la pratique sportive. En termes de confort, il n'y a aucune isolation thermique et la ventilation actuelle est minimale. La salle de tennis de table est située sur une mezzanine, ce qui

limite les compétitions régionales (niveau actuel de la section), bloque le développement d'une pratique dynamique et empêche l'ouverture vers des publics à mobilité réduite.

Après un diagnostic en concertation avec les utilisateurs, les hypothèses présentées par le cabinet d'études Céleste ont démontrées que la démolition et la rénovation de la salle existante seraient complexes. Pendant cette phase de travaux, d'une durée maximale de deux ans, la continuité des pratiques sportives serait également interrompue.

Ce projet s'inscrit ainsi dans une démarche de rénovation et réorganisation du complexe sportif en déplaçant le terrain d'entraînement et les vestiaires actuels de football.



Façade Avant



Façade Arrière

## Mairie

Courant mai, les travaux d'entretien et d'embellissement de la mairie (les peintures de la façade, du pignon ainsi que l'ensemble des ouvertures) ont été réalisés par l'entreprise Moulinet Stéphane.

Il a été profité des échafaudages pour démosser la toiture.

**Coût des travaux : 12 225,28 € HT**

## Fleurissement

Afin d'être plus vertueux sur la consommation d'eau, la décision de supprimer toutes les jardinières et potées, trop énergivores en eau a été prise.

Seuls deux grands pots de 100l ont décoré le parvis de la mairie, ainsi que l'auge en pierre devant l'ancienne mairie.





## Frelons

Pour la sécurité de nos agents intervenants sur les nids de frelons, la commune a acquis une combinaison professionnelle anti-frelons asiatique, tenue spécifique beaucoup plus épaisse que pour les abeilles.

**Coût : 286.51 € HT.**



## Arrêt car

Pour la sécurité des enfants prenant le car au Fresche sur la RD 795 ; deux nouveaux arrêts de car ont été aménagés par l'entreprise POTIN TP.

- Un abribus direction Dol, pour les élèves partant vers Dol de Bretagne
- Un arrêt au stop direction Combourg, pour les élèves revenant de Dol de Bretagne.

**Coût des travaux : 49 480 € HT**  
**Subvention de la région : 28 000 € HT**



## Remorque

Achat à la commune de Mesnil Roc'h d'une remorque agricole d'occasion de 12 tonnes, marque Demarest, type D135 MN.

**Coût du matériel : 6 000 € HT.**



## Travaux de voirie

Considérant la conjoncture, une attention particulière a été portée aux frais d'entretien et de fournitures de voirie.

**Programme voirie 2023 : 12 040.50 € HT**

Enrobés au Fresche, au Vaudoré, virage de La Touche, au

cimetière et ZA de la Roche Blanche.

**PATA : 15 tonnes pour**

**10 650.00 € HT**

**Rénovations (entreprise JG TP) :**

**9 179.50 € HT**

Chemin piétonnier ruelle du Lavoir, servant au trajet cantine

- Réseau d'eaux pluviales à la Ville Arthur





# BUDGET

Le budget est constitué de deux sections : La section d'investissement et de fonctionnement

## LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Elle comprend :

Des recettes qui sont pour l'essentiel :

- Le produit des 3 taxes : habitation (compensation pour les résidences principales exonérées), foncier bâti et foncier non bâti
- Les dotations et compensations reçues de l'Etat
- Les ressources propres (locations, produits des services..)

Des dépenses nécessaires au fonctionnement des services communaux (rémunération du personnel, travaux d'entretien, électricité, fournitures administratives...) et les charges financières liées aux intérêts de la dette.

L'excédent de la section de fonctionnement constitue une recette d'investissement.

Les collectivités locales ne peuvent pas recourir à l'emprunt pour financer leurs dépenses de fonctionnement.

## LA SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement, comme la section de fonctionnement retrace toutes les opérations affectant le patrimoine de la commune et son financement. Y figurent les opérations d'immobilisations (acquisitions de terrains, constructions, travaux...) et le remboursement des emprunts en capital.

La section d'investissement est essentiellement alimentée par :

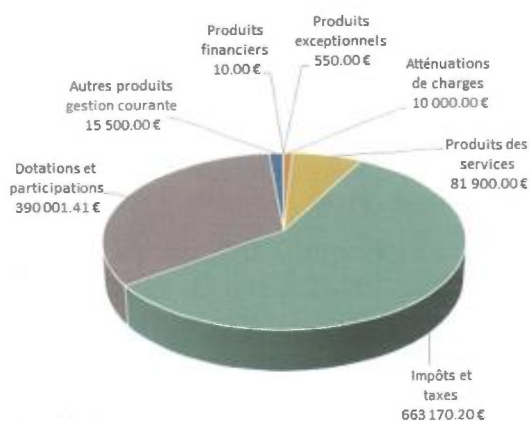
- L'excédent de la section de fonctionnement
- Le remboursement de la TVA (FCTVA)
- Les subventions et les emprunts éventuels

La section d'investissement doit être votée en équilibre. Cette fois-ci, l'emprunt est possible, mais il est interdit à une collectivité de couvrir la charge d'une dette préexistante par un nouvel emprunt.

## Budget Primitif Commune

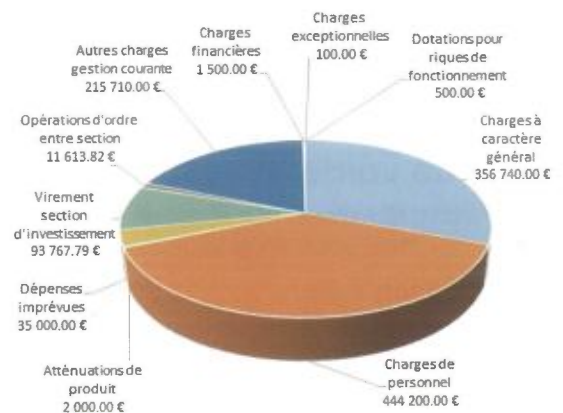
Recettes de fonctionnement : 1 161 131,61 €

Recettes de fonctionnement



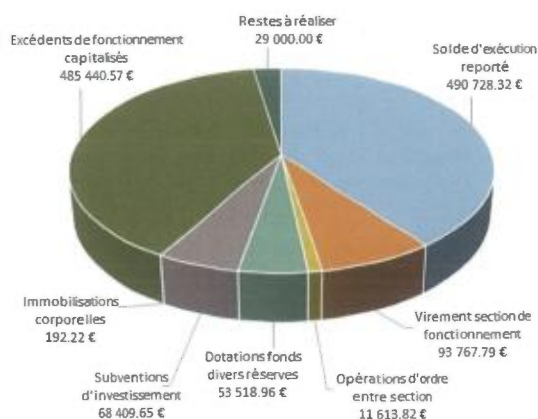
Dépenses de fonctionnement : 1 161 131,61 €

Dépenses de fonctionnement



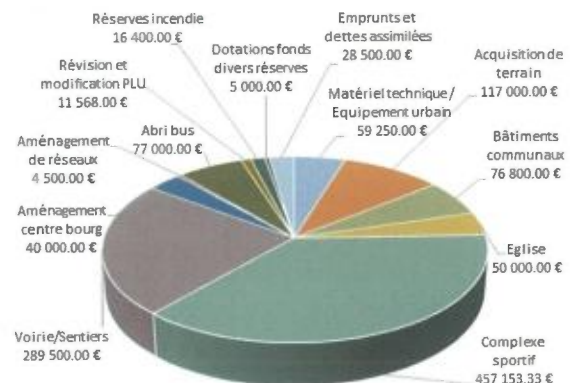
Recettes d'investissement : 1 232 671,33 €

Recettes d'investissement



Dépenses d'investissement : 1 232 671,33 €

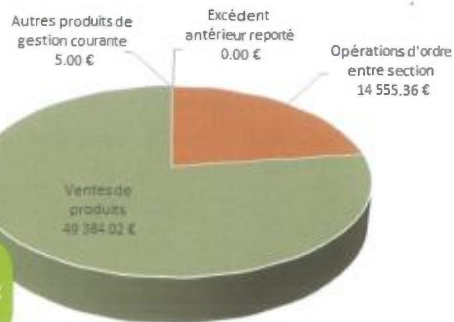
Dépenses d'investissement





# Budget Primitif Assainissement

Recettes de fonctionnement



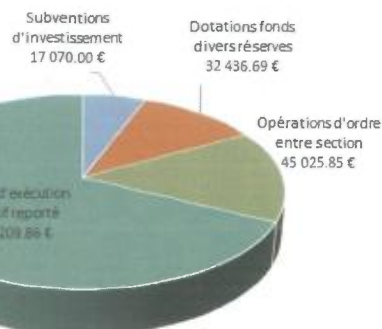
**Recettes de fonctionnement :**  
63 944,38 €

Dépenses de fonctionnement



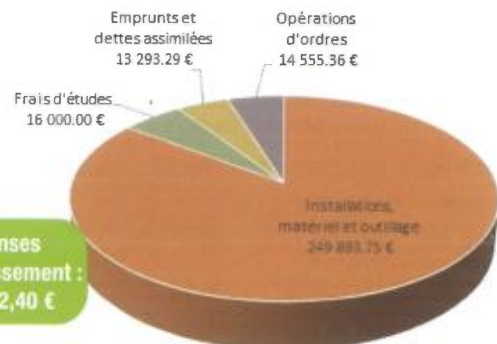
**Dépenses de fonctionnement :**  
63 944,38 €

Recettes d'investissement



**Recettes d'investissement :**  
293 742,40 €

Dépenses d'investissement



**Dépenses d'investissement :**  
293 742,40 €

**Subventions :** Le Conseil Municipal arrête les montants alloués pour 2023.

ASSOCIATIONS BAGUEROISES	
A.C.C.A.	542.00 €
U.N.C.	670.00 €
CLUB DE L'AMITIE	648.00 €
COMITE DES FETES - SUBVENTION ANNUELLE	3 057.00 €
COMITE DES FETES – FEU ARTIFICE	6 500.00 €
USBM	4 166.00 €
ARTS ET CULTURE	621.00 €
LES P'TITS BOUTS (par enfant)	2.65 €
A.P.E.L. (par enfant)	2.65 €
VMEH (visiteurs malade STV)	351.00 €
BAYE DANSES TRAD	204.00 €
NOTRE DAME DES LANDES	208.00 €
BAGUER BEES	350.00 €

AUTRES ASSOCIATIONS	
ALCOOL ASSISTANCE DOL	118.00 €
LUEUR D'ESPOIR (SOS dépression 35)	69.00 €
LES ENFANTS AVANT TOUT	144.00 €
FRANCE D'ALZHEIMER	69.00 €
APF (PARALYSES de FRANCE)	90.00 €
SOLIDARITÉ DU PAYS DE DOL (banque alimentaire)	212.00 €
ADAPEI 35 (PAPILLONS BLANCS)	72.00 €
PREVENTION ROUTIERE	63.00 €
SNSM CANCALE	57.00 €
France ADOT (dons d'organes)	69.00 €
FEVILDEC-FGDON	447.00 €
SECOURS POPULAIRE	61.00 €
SECOURS CATHOLIQUE	293.00 €
JOSEPHINE LE BRIS	2 000.00 €



## Révision du PLU

La réunion publique du 21/02/23 a permis la présentation du Plan Local d'Urbanisme (PLU) suite à la modification du Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

Notre projet a ensuite été soumis pour avis aux personnes publiques associées (PPA) définies à l'article L132-7 et L132-9 du code de l'urbanisme : au président de la commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF) aux communes limitrophes et aux établissements publics de coopération intercommunales qui ont demandés à être consultés sur ce projet.

L'ensemble des PPA a émis un avis favorable avec quelques réserves qui seront prises en compte après l'enquête publique.

Cette enquête publique relative au PLU et l'actualisation de l'étude de zonage d'avancement des eaux usées a eu lieu en 4 permanences entre le **15 septembre et le 17 octobre** à la mairie.

Le commissaire enquêteur a reçu le public et les quelques personnes qui avaient déposé des doléances sur le registre ont reçu une réponse de la mairie.

Le nouveau PLU devrait être approuvé en conseil municipal début 2024.

**Le croquis ci-dessous vous aidera à savoir quelles démarches sont nécessaires avant d'entreprendre tout travaux**

### Quelles autorisations, pour quels travaux ?

**TOIT**  
Tuiles (réfection de toiture) : DP  
Auvent, préau  
• < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité  
• < 20 m<sup>2</sup> : DP  
• > 20 m<sup>2</sup> : PC  
Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation  
• < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti  
• < 20 m<sup>2</sup> : DP

**PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX :**  
DP

**FAÇADE, RAVALEMENT :** DP

**CREATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES :** DP

**TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)**  
• Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : aucune formalité  
• Surélévée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité  
• Surélévée et/ou avec fondations profondes < 20 m<sup>2</sup> : DP  
• Surélévée et/ou avec fondations profondes > 20 m<sup>2</sup> : PC

**GARAGE**  
• < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité  
• < 20 m<sup>2</sup> : DP  
• > 20 m<sup>2</sup> : PC  
• Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : DP

**PISCINE**  
• < 10 m<sup>2</sup>, non couverte restant moins de 3 mois : aucune formalité  
• < 100 m<sup>2</sup> ouverte : DP  
• < 100 m<sup>2</sup> avec couverture < 1,80 m de haut : DP  
• > 100 m<sup>2</sup> et/ou de haut et/ou local technique > 20 m<sup>2</sup> : PC

**MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE**  
DP

**VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES**  
• < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité  
• < 40 m<sup>2</sup> : DP  
• > 40 m<sup>2</sup> : PC

**CABANE BOIS OU BÉTON**  
• < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité  
• < 20 m<sup>2</sup> : DP  
• > 20 m<sup>2</sup> : PC

**PORTAIL**  
DP

**DP : Déclaration Préalable**  
**PC : Permis de Construire**

**DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :**  
• Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m<sup>2</sup>.  
• Pour une extension supérieure à 20 m<sup>2</sup> il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m<sup>2</sup>.  
**Attention :** il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

Services en ligne sur [Service-Public.fr](http://Service-Public.fr)

### NAU (Guichet Numérique des Autorisations Urbaines)

Réaliser ses demandes d'autorisations d'urbanisme en ligne : simple, pratique et sécurisé !

Plus d'informations et accès en ligne : [#/https://gnau.megalix.bretagne.bzh/ccbr/gnau/?ref=CCDOL #/](https://gnau.megalix.bretagne.bzh/ccbr/gnau/?ref=CCDOL)  
Le dépôt papier reste possible en mairie.

**NOUVEAU**

**DÉPOSEZ VOS DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME EN LIGNE**

- Permis de construire
- Déclaration préalable
- Certificat d'urbanisme
- Permis d'aménager
- Permis de démolir

C'est désormais possible avec le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU)

PRATIQUE ACCESSIBLE RAPIDE SÉCURISÉ ÉCOLOGIQUE

Déposer une DEMANDE EN LIGNE

### PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDÉS DEPUIS LE DERNIER BULLETIN (à l'exception des permis de construire modificatifs)

SOUQUET Jérémie	la Haute Ville	Construction de deux hangars agricoles
TEMPIER Suliac	8, rue des Sports	Construction d'une maison d'habitation
CHARTIER SÉBASTIEN et CHRISTELLE	14, Allée des Rosiers	Construction d'une maison individuelle et d'un abri de jardin
LECHARPENTIER KÉVIN	10, la Basse Butte	Extension d'une maison individuelle
GLÉMOT JÉRÔME et JESSICA	La Gaudinière	Construction d'un abri de jardin et d'une piscine enterrée non close
LEMUR SIMON et CHOUCAIRE SANDRA	Rue des Lilas	Construction d'une maison individuelle
PÉCHON Jérémie et CHEVALOT Camille	Le Petit Beauregard	Changement de destination (partie de bâtiment agricole en habitation) et modification de façade
RÉCAN Valentin et TOXÉ Elodie	6, rue de la Vallée	Construction d'une maison individuelle
MOUGENOT Alain	La Mazurais	Réhabilitation et extension d'une construction à usage d'habitation



## PERMIS DE DÉMOLIR

CHEVREL Jérémy	3, Allée des Rosiers	Démolition d'une Véranda
DELAMAIRE Olivier	La Touche	Démolition d'un abri revêtu de bardage en tôle
SAS ORIOR CAPITAL	1, rue du Clos Fresnais	Démolition totale d'un bâtiment

## DÉCLARATIONS PRÉLABALES accordées depuis le dernier bulletin

DELAPORTE Damien	9, le Frèche	Agrandissement de la buanderie
FRANCE NEW ENERGIE	8, rue des Lilas	Isolation des murs par l'extérieur
ESSIRARD Marie-Paule	3, impasse du Clos Hurel	Pose de deux velux
PRIOUL Bertrand	3, le Pas	Clôture
ETIENNE MONIQUE	La Lande Martin	Clôture
GARESCHÉ Loïc	4, le Pont Perrin	Pose d'un vélux
CHEVREL Jérémy	3, Allée des Rosiers	Isolation par l'extérieur, modification d'ouverture et de menuiseries
AMG FAÇADES	16, la Ville Arthur	Installation de 16 panneaux photovoltaïques
LE GOUARD Marie-Aude	2, rue du Grand Jardin	Création d'une ouverture sur la façade Ouest
DÉSORMEAUX Stéphane	1, la Surais	Création d'une ouverture et remplacement des menuiseries
DOUBLET Sylvie	18, rue de la Brèche Billy	Abri pour vélos en annexe à une maison d'habitation
PARIS Joël	2, impasse de la Grange Grelée	Clôture
COSNARD Arnaud	2, la Glinais	Clôture
LE BONNIEC Francis	10, rue d'Halouze	Création d'une extension
RIOU Dominique et URPHÉANT Chrystèle	5, la Croix de Bois	Construction d'un carport, travaux de clôture et modification de façade du garage
LEMARCHAND Laurent	8, rue du Grand Verger	Serre en annexe à une habitation
HERRY Jean-Luc	12, rue d'Halouze	Pose d'une pergola bioclimatique
LANNUEL Valérie	11, la Ville Richeux	Remplacement de toutes les fenêtres et porte fenêtres en bois de l'habitation
ADRIEN Jean-Luc	2, rue de la Brèche Billy	Clôture
MARTEL CHEFDOR Thierry	14, rue d'Halouze	Abri de jardin non clos
SCI CHAINOUS	Les Cours Paris	Travaux sur la partie grange du bâtiment
LAMBUSTA Karol	10, Allée des Rosiers	Clôture
DELAMAIRE Christophe	7, les Vieilles Cours	Création d'une baie coulissante
DELAMAIRE Olivier et Karine	4, la Baratière	Extension d'habitation et modification de façades de l'habitation existante
COMMEREUC Vincent	1, rue d'Halouze	Carport
GARREAU Gérard et BLAIN Véronique	1, la Péholière	Clôture
EFFY Isolation	2, rue de la Vallée	Isolation des façades par l'extérieur
WERSCHUREN Eric	La Colinais	Installation de 12 panneaux photovoltaïques
BOLOU Marie-France	11, rue des Prunus	Changement de menuiserie, pose de volets roulant, ravalement de la façade, pose d'une clôture
VAN MUYLEM Frank	4, Allée des Rosiers	Carport
Commune de Baguer-Morvan	1, rue du Commandant Lecossois	Ravalement de façades Mairie
MOULINET Stéphane	7, rue d'Halouze	Construction d'un préau en extension de l'habitation
LEADER ENVIRONNEMENT	8, le Bignon	Installation de 16 panneaux photovoltaïques
ERARD Antoine et Audrey	13, rue du Général de Gaulle	Modification des façades
GROT François et DESCHAMPS Aurore	6, le Bignon	Clôture
BRIAND Jean-Luc	6, la Grange Grelée	Pose de 6 velux
Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve	2, Chemin du Héron	Aménagement de 31 places de parking
PICHON Annick	La Touche	Division en vue de construire – 1 lot à bâtir
MARIAGE Jonathan	1, les Sageais	Création d'une ouverture et changement des menuiseries
CHEVREUIL Denis	11, les Saudrais	Ravalement de façade
FRANCE HABITAT ENERGIE	3 Bénouis	Installation de 10 panneaux photovoltaïques
SARL J.J. PARTICIPATIONS	5, la Basse Roche	Aménagement de l'atelier en habitation, changement des menuiseries extérieures
URVOY Tudy	10, la Touche	Création d'une porte de garage
URVOY Tudy	14, la Touche	Clôture
GROUPE ECOLOGIE NATIONALE	10, la roche Blanche	Installation de 24 panneaux photovoltaïques
GUIARD Robert	7, les Fertrais	Création et modifications d'ouvertures
CALVEZ Sébastien	5, rue de la Roche Blanche	Enduit garage
BOULLIER Mickaël et FOLLEZOU Sindy	10, les Rochers	Modification de l'extérieur et création d'ouverture
RIOU Yvan	7, la Péholière	Clôture
LOISEL Philippe et Béatrice	1, le Pas	Aménagement d'une dépendance
LANNUEL Valérie	11, la Ville Richeux	Modification extérieure de l'habitation



## 62 actes enregistrés en 2023

LES MARIAGES (au nombre de 9) dont ceux énumérés ci-dessous qui ont accepté la parution



Tiphaine DELAUNAY et Jonathan MORA QUERO  
le 20 Mai



Amélie ALLIO et Ivo SAINT-MICHEL  
le 20 Mai



Virginie FERMENTEL et Stéphane CARDON  
le 27 Mai



Mélanie CHEVET et Alan GOBÉ  
le 17 Juin



Angéline CHAUVAUX et Adrien GORAGUER  
le 19 Août

Félicitations et vœux  
de Bonheur à :



Emma MEVEL et Junior LAMBERT  
le 19 Août



Jérémy GOMBERT et Delphine BARON  
le 9 Décembre

### Pacs

Vous pouvez faire enregistrer la déclaration conjointe de Pacs en vous adressant soit à la Mairie de votre domicile, soit à un notaire.

6 PACS ont été enregistrés cette année dont :

Céline BANCHE et David WEISSER

Camille SAINT GHISLAIN et Damien OLLIVIER

Justine TEMPIER et Ricardo MARTIN CAMARA

Laëtitia SPILL et Frédéric JALAD

Alison PRÉVOT et Dorian BREBEL

Lou ANNE DIT LEVERT et Théo RENAULT



# Noces d'Or 1973 - 2023



Georges DOUCE et  
Dominique DOUCE née DERBOIS  
le 29 Juillet 2023  
12, rue du Clos Fresnais



Raymond LEBLAY et  
Marie Madeleine LEBLAY née BRIAND  
le 08 Juillet 2023  
28, rue du Muguet

## Parrainage civil

Le baptême civil (également appelé parrainage civil ou parrainage républicain) n'est prévu par aucun texte et ne crée aucune obligation. Il s'agit d'un engagement moral d'ordre purement privé.



Louana PESTEL  
le 13 Mai



Timéo PESTEL  
le 13 Mai



Katie LAMBERT-MEVEL  
le 19 Août



Mila LE ROUX  
le 10 Juin



Cali LE ROUX  
le 10 Juin



**Naissances 2022 :**  
1 depuis le dernier bulletin :

**10 Naissances en 2023**  
dont celles énumérées ci-dessous qui ont accepté la parution



Léopold BECHU né le 30 Décembre 2022  
7, impasse des Grandes Cours

Bienvenue à :



Zéphyr RAZIMBAUD né le 27 Mars  
6, rue du Clos Fresnais



Briac PELTIER né le 22 Juin  
7, rue du Berry



Elliott SORIN, né le 18 Octobre  
4, les Rochers



Adèle MARIE née le 17 Novembre  
6 le Petit Vaudoré



Alba AMMERSCHMITT née le 20 Novembre  
10 Ter, rue d'Halouze

**Autres naissances 2023  
(photos non transmises)**

Albane PRIOUL,  
le 15 Avril – 3, le Pas

Ethan VANNIEUWENHUYZE,  
le 28 Juillet – 1, les Rochers

Liam URVOY,  
le 09 Septembre – 14, la Touche

Louise BLOT,  
le 20 Octobre – 4, Bénouis



# Sincères condoléances aux familles des défunts

## Décès

34 Décès et 10 transcriptions de décès (hors de la commune) ont été enregistrés en 2023

Odette MOREL née CHAPRON	décédée le 10 Janvier (95 ans) – 16, rue des Lilas
Louis LACHAUSSÉE	décédé le 1er Février (93 ans) – 3, la Mazurais
Margaret JONES née CATTERALL	décédée le 23 Février (81 ans) – 8, rue du Berry
Simone HUET née CARRE	décédée le 1er Mars (89 ans) – 24, la Touche
Louis RUAULT	décédé le 02 Mars (86 ans) – 3, la Beuglais
Christophe MONJARET	décédé le 23 Avril (52 ans) – 5, la Roche Guillaume
Francis PETITPAS	décédé le 1er Août (84 ans) – 2, la Moignerie
Jean AUBRY	décédé le 07 Août (92 ans) – 43, rue des Mimosas
Denise LOISEL née AGENAIS	décédée le 25 Septembre (93 ans) – 6, impasse des Grandes Cours
Jean JUHEL	décédé le 25 Septembre (83 ans) – 1, rue des Sports
Marie-Thérèse BRIAND née BANCHE	décédée le 25 Octobre (88 ans) – 13 Besnouis
Monique BLAUD née MIRENZI	décédée le 21 Octobre (62 ans) – 5, rue du Général de Gaulle
Marie-Hélène FLEURY née LORIER	décédée le 24 Octobre (74 ans) – 4, La Ny-Aubry

### Décès en 2022 depuis le dernier bulletin à Saint Thomas de Villeneuve – 2 Chemin du Héron

Maurice PAYEN	décédé le 03 Décembre (91 ans) – 2 Chemin du Héron
Andrée GAUTIER née LEFRANÇOIS	décédée le 08 Décembre (97 ans) – 2 Chemin du Héron
Shirley DE CARTERET née JEFFREYS	décédée le 15 Décembre (85ans) – 2 Chemin du Héron
Yvonne DAUMER née HAMON	décédée le 24 Décembre (89 ans) – 2 Chemin du Héron
Madeleine DESNOS née LEFRANÇOIS	décédée le 25 Décembre (93 ans) – 2 Chemin du Héron
Janine LOISEL née DENAIS	décédée le 29 Décembre (94 ans) – 2 Chemin du Héron

### Décès Saint Thomas de Villeneuve – 2 Chemin du Héron

Marie AUBERT née JANVIER	décédée le 09 Janvier (85 ans)	Louis MESLIN	décédé le 10 Août (95 ans)
Guy BARBÉ	décédé le 10 Janvier (92 ans)	Jean-Luc TROCHON	décédé le 30 Juillet (72 ans)
Marie TURPIN née MARY	décédée le 11 Janvier (89 ans)	Jeannine KÉRISIT née BODET	décédée le 22 Août (99 ans)
Yvonne MACÉ	décédée le 14 Janvier (93 ans)	Yvonne LEMARCHAND née GÉRARD	décédée le 02 Septembre (94 ans)
François LEHOUX	décédé le 15 Janvier (94 ans)	Marie SORIN née DESLANDES	décédée le 06 Septembre (90 ans)
Christiane BERTRAND née LE ROUX	décédée le 27 Janvier (96 ans)	Noëlla BIOT née JÉHAN	décédée le 11 Septembre (88 ans)
Pierre CHAPRON	décédé le 15 Février (85 ans)	Emile ROCHER	décédé le 25 Septembre (88 ans)
Michel MINOIS	décédé le 19 Avril (77 ans)	Julia RUFFIEN née BRAULT	décédée le 27 Septembre (95 ans)
Gisèle ANODEAU née OLIVIER	décédée le 23 Avril (91 ans)	Christiane LOTH née DEMOOR	décédée le 27 Octobre (92 ans)
Anne-Marie ALAIN-GUILLAUME née LEBRETON	décédée le 05 Mai (97 ans)	Auguste PLAINFOSSÉ	décédé le 03 Novembre (92 ans)
Geneviève ASSELINEAU née GODSMET	décédée le 21 Mai (103 ans)	Madeleine LEPORT née JOUQUAN	décédée le 08 Novembre (98 ans)
Lucienne LECLERRE née DUBUS	décédée le 29 Mai (89 ans)	Xavier BEDEZ	décédé le 15 Novembre (62 ans)
Gilberte LE FLOCH née GUILLARD	décédée le 12 Juin (94 ans)	Denise SALMON née LAURENT	décédée le 16 Novembre (96 ans)
Paulette DUFEIL née LEMARCHAND	décédée le 27 Juin (81 ans)	Léa GOUËLLO née GENÉE	décédée le 18 Novembre (93 ans)
Richard JUHEL	décédé le 11 Juillet (76 ans)	Julienne LEBRUN née URPHÉANT	décédée le 24 Novembre (86 ans)
Denise THEBAULT née RONCIER	décédé le 04 Août (96 ans)	Germaine LE PUILLANDRE née DAHIREL	décédée le 08 décembre (100 ans)



## Le répertoire associatif de la commune connu à ce jour

### SPORTS

USBM (Union Sportive Bagger-Morvan)	COMMEREUC Annie 06 45 71 34 20,
BADMINTON	LEBLAY Nathalie 06 87 94 95 16
BASKET	GLEMOT Martin 07 61 36 88 16 BEDOUX Camille
CYCLOTOURISME	TEMPIER Philippe 06 01 91 68 02
FOOTBALL	HUET Vincent 06 21 62 14 65
MARCHE	BANCHE Bernard 07 89 84 89 55
MARCHE DYNAMIQUE	LOISEL Béatrice 06 82 26 02 00
TENNIS	DELAMAIRE Sophie 06 31 99 18 21
TENNIS DE TABLE	ROUXEL Eric 06 79 20 73 60
ZUMBA	LE BONNIEC Véronique 06 63 38 34 65 CHEVET Paola

### LOISIRS

ACBM (Arts et Culture Bagger-Morvan)	MILHAU Lydia 06 73 88 78 53
ACCA (Chasse)	MASSON Charlie 06 47 58 60 43
BAYÉ DANSES TRAD	FLAUX Jean-Yves 06 25 29 88 03
BAGUER BEES	ANDRÉ Lee 07 70 42 75 10
BIBLIOTHEQUE	02 23 15 74 54
CLUB DE L'AMITIE	BOURDAIS Jean-Paul 06 72 56 25 96
COMITE DES FETES	ROME Régine 06 12 90 74 87
LES VOLANTS DE ROZ	DELAPORTE Damien 07 57 43 63 47

### SOLIDARITE

MEDAILLES MILITAIRES	LERAY Guy 02 99 48 19 50
UNC (Anciens Combattants)	ETIENNE Joseph 06 75 18 70 65
UN PIED DEVANT L'AUTRE	AUBRY Martine 06 22 01 58 34

### SCOLAIRES

APEL	GUILLIER Emeline 06 32 75 16 60
LES P'TITS BOUTS	JALAD Frédéric 07 64 02 26 30
OGEC	BOISAUBERT Antoine 06 59 59 05 56

### AUTRES

CUMA	JOUAN Dominique 06 83 76 44 83
------	--------------------------------



## USBM

acteur de bien-être et convivialité.

Le sport permet de créer, de rétablir du lien social après une période de rupture telle que nous l'avons vécue avec le covid.

Le sport permet de sortir de l'actualité et du tout connecté. La période actuelle est particulièrement tendue, le contexte est anxiogène, les tensions sont exacerbées, y compris en France, les clivages s'accroissent. Le sport porte au contraire des valeurs de tolérance et rapproche les gens. Il leur permet de faire connaissance.

Le sport c'est le bien être personnel, c'est se sentir mieux dans son corps et dans sa tête. C'est se fixer des objectifs et soutenir des efforts. C'est avancer ensemble et partager des moments de convivialité dans le cadre de projets collectifs.

L'USBM est une belle opportunité pour un petit village comme Bagger-Morvan.

C'est un groupement sportif qui propose une variété de sports à des tarifs intéressants (badminton, basket-ball, cyclo, football, marche, marche dynamique, course, tennis de table et zumba). Il soutient les responsables des différentes sections et permet la rencontre et l'échange.

La belle dynamique de l'USBM se perpétue depuis des années grâce à tous les bénévoles qui œuvrent avec motivation, dans le souci de permettre au plus grand nombre d'accéder à la pratique sportive. Le soutien de partenaires, tel que la municipalité et les sponsors, est un précieux encouragement.

N'hésitez pas à rejoindre l'une des sections de l'USBM ou à vous manifester si vous souhaitez participer à la dynamique de l'USBM.

La section course à pied cherche à relancer une dynamique (après le départ de son président)

Que vous soyez coureur occasionnel ou confirmé, venez proposer vos idées !

Très belle année 2024 à toutes et à tous.  
La Présidente, Annie COMMEREUC

## Section Badminton



Chaque année, nous avons le plaisir de nous retrouver autour d'un volant.

Le Club a pour but de promouvoir la pratique du badminton et propose à ses adhérents une pratique en loisirs, dans un esprit de camaraderie, de convivialité et de respect.

Nous participons et organisons des tournois loisirs avec les clubs voisins.

La cotisation est de 50 euros pour l'année.

N'hésitez pas à nous rejoindre  
le lundi, de 19h15 à 21h15  
le jeudi, de 19h à 21h

La Présidente,  
Nathalie LEBLAY





# Section Basket-ball



La saison 2023-2024 a débuté sous les meilleures auspices grâce à l'obtention du label d'école départementale de mini-basket, remis le 29 septembre 2023 par le comité départemental d'Ille-et-Vilaine lors d'un événement dédié à nos mini-basketteurs (U7, U9, U11) : la concrétisation de l'un des objectifs majeurs de la saison passée.

Ce label vient récompenser l'ensemble du travail réalisé au sein du club depuis plusieurs années et surtout, il assure la qualité, la sécurité, l'enseignement, l'encadrement et le caractère sérieux de notre école de mini-basket.

Le nombre de licenciés est en légère baisse cette année, dû à la mise en suspens de la section loisirs, faute de joueurs. Nous aimerions relancer la section dès que possible. Pour toutes les personnes intéressées de (re)pratiquer le basket-ball hors compétition, n'hésitez pas à nous contacter.

Nous comptons une équipe U7, deux équipes U9, deux équipes U11, une équipe U13F, une équipe U15F, une équipe U18F, une équipe seniors masculine et une équipe seniors féminine. Chaque catégorie se voit offrir deux séances d'entraînements par semaine et a la possibilité de se perfectionner lors de stages et mini-camps proposés durant les vacances scolaires.

Nous pouvons compter sur l'ensemble des coaches, qui, chaque week-end, encadrent nos neuf équipes engagées en championnat. Et sur notre entraîneur bénévole, **Fabien Bénicourt**, accompagné de **Damien Regnaud**, éducateur sportif départemental du pays de Saint-Malo, **Ilona Mainsard** et **Lola Chappé**, jeunes bénévoles, qui interviennent sur certains entraînements afin de leur apporter un soutien. Une nouvelle fois, nous tenons à les remercier, tout comme les bénévoles, de tous les âges, qui sont présents à la salle pour arbitrer et tenir la table de marque.

Pour cette saison, la formation est mise à l'honneur : nos coaches participent à une journée, organisée par le comité, afin d'avoir les clés et les outils pour encadrer de la meilleure des façons ; **Fabien Bénicourt** suivra la formation d'arbitre officiel. L'ensemble des licenciés continue de se former chaque week-end aux différentes missions nécessaires à la tenue des matchs (table de marque et arbitrage).

Le bureau est composé de : **Martin Glémot** et **Camille Bedoux**, coprésidents ; **Emma Alein** et **Chloé Godment**, secrétaires ; **Emma Derappe**, trésorière. Il est complété par neuf membres actifs : **Clémence Commereuc**, **Léa Jouan**, **Alice Aubry**, **Vanessa Mainsard**, **Nathalie Moreau**, **Laurence Lemarchand**, **Nicodème Lemarchand**, **François Blotière** et **Victor Blotière**.

2024 annonce de belles évolutions notamment pour notre section avec le lancement du projet d'un nouveau complexe sportif, nous permettant de bénéficier d'infrastructures de qualité. Nous sommes heureux de pouvoir prétendre à ces installations sur la commune de Bagger-Morvan.

Meilleurs vœux 2024 et à très vite sur les terrains.

· **Martin Glémot** et **Camille Bedoux**  
Coprésidents US Bagger-Morvan  
Basket-ball



# Section Cyclos

Encore une nouvelle année sportive qui s'achève.

Nous l'avons commencée par notre traditionnelle Galette des rois et clôturée par notre sortie familiale que nous avons organisée sous une autre formule et que nous allons reconduire pour 2024.

Un circuit de 120km autour de Bagger Morvan pour finir autour d'un bar-becue convivial.

L'assemblée générale 2023 a eu lieu le 20 octobre dernier, nous avons élu le tiers sortants **Philippe Lecointre** et **Christophe Même** poursuivent l'aventure, **Mickaël Hamelin** est remplacé par **Jérôme Juhel**, merci



à **Mickaël** pour ces 7 années en tant que trésorier, c'est **Philippe Lecointre** qui reprend cette fonction et **Jean Yves Rocher** Vice-Président, le reste du bureau reste inchangé, **Philippe Tempier** Président, **Benjamin Toquet** Secrétaire.

Pour l'année 2024, la galette des rois est prévue le 20 janvier et la sortie Club le 23 juin, la cotisation reste fixée à 30,00 Euros

Au nom de la section, les membres du bureau et moi-même vous souhaitons une bonne fin d'année 2023 et vous adresse ses vœux pour 2024. Continuez à prendre soins de vous et de vos proches

**Horaires d'hiver : départ 9h**  
jusqu'au 7 avril 2024 inclus  
**Horaires d'été : départ 8h30**  
Du dimanche 14 avril 2024 au 6  
octobre 2024 inclus



## Section Football

L'USBM – Section Football, c'est un club entreprenant, convivial et favorable à l'épanouissement de nos licenciés. Nous avons une très belle cohésion autour de notre club et ça se fait ressentir à tous niveaux.

Notre club compte désormais **210 licenciés**. Que ce soient enfants ou parents, le club compte au moins deux licenciés par famille et nous en sommes honorés. Nous sommes fiers que le club garde cet état d'esprit familial.

Et, pour renforcer ce lien, l'USBM – Section Football a créé un événement riche de sens, le tournoi intra-licencié. Depuis 2 ans et après chaque saison, nous organisons une journée 100% jaunes et noirs.

Pour les plus petits, nous proposons des exercices, un tournoi ainsi que plusieurs surprises. Et pour les plus grands, nous organisons un tournoi où nous composons les équipes avec un à 2 licenciés de chaque catégorie (U15 à Vétéran, en passant par les féminines et les séniors).

Nous partageons **une passion commune : le football !** Et, nous avons tous la même ferveur pour notre club ainsi que pour notre commune. Le temps d'une journée, nous sommes ravis de se rassembler tous ensemble.

Cette nouvelle saison sera riche en souvenir et en événement ! Mais avant toute chose, nous vous communiquons les actualités de ces premières semaines :

**Catégories jeunes :** nos jeunes licenciés sont accompagnés par 6 entraîneurs : **Nicolas WEINREICH, Victor BONHOMME, Maëva DE-LAUNAY, Mathys LECHAT, Maho COMMEREUC & Ewen PUNELLE**. Le nombre de licenciés augmente chaque année, c'est pourquoi, nous avons besoin de parents afin d'encadrer vos enfants.

**Équipe A – D2 :** coachée par Monsieur **David CERRI** et secondé par Monsieur **Pascal THEBAULT**, notre équipe a été éliminée en Coupe Conseil Départemental aux tirs au but. Nos joueurs ont pu s'affronter à des adversaires à plus haut niveau. Et, ils ont fait de belles prouesses en coupe ! Concernant le début du championnat, notre équipe est 3e au classement. Mais il va falloir rester concentré et assidu pour les prochains matchs qui s'annoncent très

physique. En effet, le classement est très serré. Il n'y a que 3 points d'écart entre les premiers et notre équipe.

**Équipe B – D4 :** coachée par Monsieur **Jean-Pascal BOURDAIS**, nos jaunes et noirs réalisent un sans-faute depuis le début de la saison et nous sommes très fiers d'eux. Notre équipe B est invaincue dans le championnat et ils ont une belle 2e place. Nos joueurs se sont également qualifiés pour la suite du Challenge 35. C'est une équipe envieuse et enthousiaste que nous retrouvons chaque semaine.

**Équipe C – D4 :** suite à quelques départs et afin que tous les licenciés puissent jouer, nous avons pris la décision de fusionner cette équipe avec l'ASSP – Épiniac.

**Équipe Vétéran :** cette équipe très discrète a su se démarquer la saison dernière, elle a été **1<sup>ère</sup> de son championnat** et nous en sommes ravis ! Nous leur souhaitons la même prouesse pour cette nouvelle saison.

**Équipe Féminine :** entraînée par **Maud MARTIN**, nos féminines sont toujours pleine d'énergie et elles progressent chaque saison. En mai dernier, nos joueuses ont eu la chance de vivre une **expérience hors du commun à l'Olympique de Marseille**. C'était un bel événement marqué dans l'esprit de toutes !

Si vous souhaitez plus d'informations, nous vous invitons à nous suivre sur les réseaux sociaux. Vous pouvez retrouver l'ensemble de nos joueurs et de notre actualité sur notre page **Facebook** (U.S Baguer-Morvan – Section football) ainsi que sur notre page **Instagram** (usbaguermorvan).

**La manifestation à retenir pour cette nouvelle saison :**

- Tournoi de Football en salle – vendredi 29 décembre 2023 à la salle de sport à Baguer-Morvan

Tous ces projets ne peuvent pas voir le jour sans ces personnes, l'USBM – Section Football souhaite prendre le temps pour les remercier :

- **le président** pour son dévouement,
- les bénévoles pour l'encadrement et leur disponibilité auprès du groupement,
- **les jeunes** qui continuent leur apprentissage en ce formant par des modules,
- **les séniors** pour leur participation en tant qu'arbitre pour les matchs des plus petits,
- **le bureau** pour leur investissement ainsi que leur temps accordé à notre association,
- **les partenaires** pour leur générosité et pour leurs dons,
- **la municipalité** pour l'entretien des infrastructures ainsi que pour le nouveau projet.

Et, un très grand merci à nos deux arbitres du club Monsieur **Lee ANDRE** et Monsieur **Younn THEBAULT**. L'USBM – Section Football est très reconnaissant de les compter parmi eux. Sans eux, nos équipes « séniors » peuvent ou non participer aux différents championnats. C'est pourquoi, notre club fait appel à tous les habitants de Baguer-Morvan, nous recherchons un troisième arbitre et vous demandons d'en parler autour de vous.

Le Président Vincent HUET





## Section Gym / Zumba

L'association sportive de la Zumba a ouvert ses portes le Mercredi 13 septembre avec notre prof **De Corlieu Angelique** pour une nouvelle année rythmée.

Le cours est le **Mercredi soir de 19h15 à 20h30**.

- **1 chorégraphie d'échauffement.**
- **4 chorégraphies de zumba**
- **30 minutes de renforcement musculaires** (abdos, fessiers, cuisses, etc..).
- **Relaxation** (étirements).

Nous avons 43 adhérents inscrits avec le sourire et la bonne humeur.

La cotisation est de 85 euros pour l'année par adhérent.

**Ce cours de fitness** est accessible à tous, sportif ou débutant, vous vous amusez et vous libérez des endorphines ! **la Zumba** peut également être un véritable remède antistress, on se défoule..

C'est carrément fun, les participants se changent les idées, se libèrent.

N'hésitez pas à vous inscrire, 3 séances découvertes gratuites. Vous pouvez venir tout au long de l'année, adultes et adolescents.

Les membres du bureau et moi-même, vous souhaitons une bonne et heureuse année.

La Présidente,

**Véronique LE BONNICÉ**



## Le Lièvre et la Tortue

**Les marches du lundi et du mercredi** ont pu se dérouler normalement tout au long de l'année. Merci à Joseph et Francis qui trouvent les circuits. Une pause pendant les vacances a eu lieu au mois d'Août. Les départs se font (du terrain de sports à Bagger) à 13h45 pour les marches du lundi. Pour le mercredi, le départ a lieu à 13h45 sauf pendant la période automnale et hivernale où le départ a lieu à 13h30.

La galette des rois a eu lieu salle des associations le 14 Janvier. Quelle joie de pouvoir partager cette galette tous ensemble.

L'assemblée générale a lieu le jour de la galette des rois, ce qui a permis à un plus grand nombre de participer (111 personnes). Les cotisations ont été

encaissées à cette occasion. Suite à cette réunion, le bureau a été reconduit.

Le mercredi 27 Septembre traditionnelle soirée moules. Quatre-vingt personnes y ont participé.

Le président et les membres du bureau vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année et une bonne année 2024.

Le président, **Bernard Banche**



## Tennis de Table

**Salle des sports Bagger Morvan**

- Entraînement pour tous les seniors, le mercredi à 18h
- Samedi après-midi 13h30 Match des Cadets/juniors trois équipes
- Vendredi soir match de championnat Seniors départemental D2 UPRB3 ou D4 UPRB5
- Samedi soir match de championnat Seniors départemental D2 UPRB2 ou D1 UPRB1
- Tournoi régional le week-end du 27-28 Avril

**Pour tout renseignement**

Contact : **Rouxel Eric** au 06 79 20 73 60  
ou <http://www.union-pongiste-roz-bagger.org/>





## Baguer Bees

L'association **BAGUER BEES** réunit des **apiculteurs amateurs** locaux (débutants et confirmés) afin d'améliorer la communication et l'entraide entre passionnés. Cette année, nous avons accueilli de nouveaux membres, effectué nos récoltes printemps et été, et

organisé une formation avec un apiculteur professionnel local. De plus, nous avons réalisé une **ruche pédagogique**. Grâce à l'aide de la mairie, notre projet est d'expliquer le rôle des abeilles aux enfants tout en parlant de l'importance de la biodiversité. Nos réunions mensuelles

nous permettent d'échanger, partager nos pratiques et surtout déguster nos récoltes. Alors, si vous êtes apiculteur amateur ou vous souhaitez vous lancer, venez nous voir !

Le Président,  
Lee **ANDRÉ**



## Le Comité des Fêtes

L'**Assemblée générale** s'est réunie le jeudi 26 janvier 2023.

2 nouveaux membres sont venus nous rejoindre, **Fabien GODHEUX** et **Philippe BREGUIN**.

**Eric ORRIOLS**, **Kevin LEPINAY**, **Frédéric LEMARIE** sont sortants et non repartants, nous les remercions de leur dévouement.

La **soirée du couscous** du samedi 4 février s'est bien passée, le repas a été préparé par Fabrice Lecoulant, animation Urvoy Guillaume.

Notez que le **samedi 10 Février 2024** le couscous aura lieu salle du Grand Verger. Réservation auprès de **Régine ROMÉ** 06.12.90.74.87.

Le comité des fêtes a convié le **club de l'amitié** à un goûter le jeudi 16 mars.

La fête de la musique du samedi 24 juin avec la participation d'**Arts et Culture** et de la **Mairie** s'est bien déroulée. Plusieurs groupes de chanteurs et danseurs, nous ont ravis avec leurs musiques différentes. Une bonne soirée estivale.

Un **sublime feu d'artifice** a été tiré le jeudi 13 juillet avec son repas animé par **Orchestre Emmanuel Bolivard et ses danseuses**. Le public nombreux était au rendez-vous, une soirée grandiose.

La **fête communale** s'est déroulée le samedi 2 septembre avec le concours de palets et le dimanche 3 septembre, le vide grenier a été annulé pas assez d'exposants.

La **traditionnelle soirée conviviale** en l'honneur des bénévoles afin de remercier de leur dévouement et de leur fidélité a eu lieu le samedi 18 novembre. Nous avons passé une agréable soirée, avec un repas "jambon à l'os" était préparé par Fabrice Lecoulant.

Le **Spectacle de Noël** du dimanche 17 décembre avec la participation des parents d'élèves et des membres du comité ainsi que des bénévoles s'est bien déroulé. Les enfants des deux écoles nous ont présenté leur très jolie chorégraphie sur le thème « La mer et le soleil ». Ensuite le Père Noël a fait sa distribution de cadeau suivie de la tombola.

Juste avant les vacances de Noël, nous avons offert à tous les enfants des deux écoles, un petit sachet de chocolats.

**Le comité a besoin de Membres.** Envie de rejoindre l'équipe, d'apporter vos idées ?

Soyons créatifs ensemble, venez nous rencontrer en janvier 2024 lors de l'assemblée générale. Renseignements

auprès de la présidente **Régine ROMÉ** (06.12.90.74.87).

**Nous remercions M. le Maire et la municipalité** pour la subvention accordée en 2023 et l'entraide du personnel municipal.

**Bonne Fêtes de fin d'année et Meilleurs Vœux 2024.**

La Présidente **Régine ROMÉ**  
et tous les membres





## UNC



Assemblée générale



Journée familiale



08 Mai



11 Novembre

L'assemblée générale s'est tenue le samedi 4 février 2023 en présence d'une trentaine d'adhérentes et adhérents. Après le mot d'accueil le président a fait observer une minute de silence en mémoire de **Ernest PICHON** décédé en 2022. L'effectif au premier janvier était de **50 adhérents et adhérentes**. Le jour de l'assemblée quatre adhérents et une adhérente ont rejoint l'association **Joseph BOUILLET A.C. AFN, Thierry CHAUVIERE, Pierrick PICHON, Vincent PICHON (S de F) et Annick PICHON** suite au décès de **Ernest**.

A l'élection du tiers sortant ont été réélus **Joseph AUBRY, Joseph ETIENNE, Bernard LEPORT** et élu **Jean-Paul ERARD** en remplacement

de **François BRINDEJONC**, merci **François** pour les services rendus. L'assemblée s'est terminée par la galette des rois et le verre de l'amitié.

A l'élection du bureau changement de secrétaire **Bernard LEPORT** à la place de **Claude THEBAULT** tout en restant dans le conseil d'administration.

A la cérémonie de la victoire du 8 Mai le président **Joseph ETIENNE** a remis trois insignes de Soldats de France à **Thierry CHAUVIERE, Pierrick et Vincent PICHON**.

La journée familiale s'est déroulée le samedi 18 juin avec la participation d'une cinquantaine de participants très conviviale merci à toutes et à tous.

Le 11 novembre jour de l'armistice 1918 et de tous les Morts pour la France, l'appel des Morts a été lu par les enfants de CM2 des écoles. La journée se terminera par un repas à l'Hôtel de Bretagne.

### NECROLOGIE

Cette année 2023 quatre de nos camarades nous ont quittés : **Louis RUAULT, Francis PETITPAS, Jean JUHEL** et Madame **Marie Thérèse BRIAND**. Merci à Jean pour son implication. Il faisait parti du conseil d'administration depuis 2008 et était trésorier adjoint. Nous renouvelons à nouveau à toutes ces familles nos sincères condoléances

Pour terminer : merci à monsieur le maire et la municipalité pour la subvention accordée en 2023.

Le bureau se joint à moi et vous souhaite de bonnes fêtes et tous nos vœux pour 2024.

Le président,  
Joseph ETIENNE

### Manifestations 2024

Le samedi 3 février - Assemblée générale salle des loisirs
Samedi 22 juin - Journée Détente salle des loisirs
Lundi 11 Novembre - Armistice 1918 et hommage aux anciens (Algérie, Tunisie, Maroc)

## Société Nationale d'Entraide de la Médaille Militaire

Par tradition, la 1101<sup>ème</sup> section des Médaillés Militaires de Dol de Bretagne a participé au forum des Associations ce 09 septembre 2023 à la salle de l'Odyssee. **Le Patriotisme, le citoyenneté, le Devoir de Mémoire étaient à l'Ordre du jour**. Le but était de faire connaître la Médaille Militaire dans le canton et de répondre à de nombreuses questions.

Les visites de Monsieur le Maire de Dol-de-Bretagne, Denis RAPINEL, du Vice-Président de l'Union Départementale Guy LERAY, de plusieurs adhérents, sont encourageantes pour une prochaine édition. Président Jean-Paul FLEURY.

De tout cœur, au Nom des Médaillés Militaires je vous souhaite une douce fête de Noël et je vous présente mes vœux les plus respectueux, de bonheur et santé pour l'année 2024.

Le Vice-Président de l'Union Départementale d'Ille-et-Vilaine  
Guy LERAY





# Le Club de l'Amitié

Le club de l'amitié qui compte 150 adhérents a repris mensuellement toutes ses activités habituelles : réunion, boules, belote, etc....

L'année 2023 a débuté **par la galette des rois** le jeudi 12 Janvier, jour de notre **assemblée générale**. Suite à cette réunion, le bureau a été reconduit.

**Les concours de belote** ont repris en janvier : 6 au cours de cette année et 4 concours de boules.

Le comité des fêtes nous a accueillis pour un après-midi goûter.

**Le pique-nique** a eu lieu le 20 Juillet, salle du Grand Verger, nous étions 112. Ce fut un moment de convivialité et de partage où chacun était heureux de se retrouver.

Le jeudi 26 Octobre, 127 personnes ont été présentes **au repas en partie offert par l'association**. Belle journée de partage et d'amitié. Un moment de silence pour les personnes décédées cette année.

Le mardi 12 Décembre une vingtaine de personnes ont assisté au spectacle de fin d'année à Fougères.

Le jeudi 14 Décembre, nous avons



offert la bûche de Noël et nous avons encaissé la cotisation pour l'année 2024 qui reste fixée à 15 Euros.

Au cours de cette année, plusieurs adhérents ont profité de voyages organisés par **GEMOUV**, l'Italie (Naples) au mois de Mai (les Pouilles) au mois de Septembre. Dans le Jura pour un voyage ANCV en septembre et une escapade parisienne en Octobre avec le secteur de Dol.

Le 11 Janvier 2024, salle des Loisirs ce **sera la galette des rois et notre assemblée générale** avec élection du tiers sortant, nous serions heureux d'accueillir de nouveaux membres.

Le secteur de Dol propose en 2024 deux voyages : un pour le grand tour de la Corse et une croisière en Méditerranée, une journée langoustines en Mai. Quelques personnes iront au carnaval de Nice en Février, au séjour ANCV dans le Gers en Juin, en Crète au mois de Septembre.

Merci à la municipalité pour la subvention qui nous est accordée chaque année.

Joyeux Noël et meilleurs vœux pour 2024.

Le Président,  
Jean-Paul Bourdais

# Bayé Danses Trad

Le 23 mars 2023, nous avons organisé notre traditionnel Fest-Noz avec 3 groupes.

La saison s'est terminée le 20 juin 2023 par une assemblée générale. Au cours de la saison, nous avons fait 2 pique-niques canadiens avec l'ensemble des adhérents.

De plus, l'association a participé à la fête de la musique de la commune.

Notre nouvelle saison a maintenant démarré depuis le 12 septembre 2023 avec 40 adhérents, des jeunes et des moins jeunes.

Les cours sont assurés par **Daniel Vigour** accompagné d'**Emile Gaillard** à l'accordéon.

Ils ont lieu à la salle des loisirs tous les mardis soir à 20h30 hors vacances scolaires. Néanmoins, en novembre 2023, de 20h00 à 20h30 des cours supplémentaires ont été proposés pour

les débutants qui étaient accompagnés de quelques confirmés.

Aussi, courant le deuxième trimestre de l'année scolaire 2023-2024, en collaboration avec les directrices des écoles, une initiation à la danse bretonne sera présentée aux élèves.

Notre prochain Fest-Noz aura lieu le 30 Mars 2024 à la salle du Grand Verger avec 3 autres groupes : Estran, Jaï et Piafs Benèzes. Nous vous y

attendons nombreux !

Nous remercions Monsieur Le Maire et sa municipalité pour l'aide financière ainsi que le prêt gratuit de la salle, sans oublier nos donateurs qui nous aident également financièrement par le biais de la publicité.

Bonnes fêtes de fin d'année et meilleurs vœux pour l'année 2024 !

Le Président,  
Jean-Yves FLAUX





# Notre-Dame des Landes

La pluie n'arrête pas le pèlerin. Le dimanche 27 août 2023, près de 500 personnes venues de tous horizons ont assisté à la messe de 10h30 sur le site marial de Notre-Dame des Landes. Elle a été concélébrée par Monseigneur d'Ornellas évêque du diocèse de Rennes, Dol-de-Bretagne, Saint-Malo, ainsi que par père Thierry Simon, curé de la paroisse Saint-Samson de Dol, du père François-Marie et du diacre Xavier Romé.

Beaucoup de personnes sont **intéressées par l'histoire et l'origine de ce site marial**. Un travail de collecte d'informations historiques, de recueil de témoignages et de rédaction des événements autour de la création de ce site a été mené et a abouti à la création d'un livret, disponible auprès de l'association. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous contacter pour en recevoir un (don libre).

Cette célébration fut également l'occasion pour le président, au nom de l'association et de l'ensemble des membres de la communauté, de remercier **l'évêque de sa présence** pour la première fois sur ce site ainsi que le Père Simon pour ses sept années passées à la paroisse avec une implication annuelle dévouée pour ce site et ce pèlerinage.

Le pot de l'amitié, malgré la pluie, fut apprécié de tous et a permis d'échanger quelques mots afin de faire communauté. Le pique-nique rassembla pèlerins et membres de l'association et se termina par un café

offert traditionnellement par la famille Martin, merci à eux. L'après-midi, à 15h30, plus de cent personnes assistèrent à la traditionnelle mariale.

**Merci aux jeunes gens pour le port des bannières, aux enfants** pour la procession des offrandes. Cette participation active de la jeunesse permet un déroulement plein de vie de la célébration. Merci à la municipalité pour leur aide financière et matérielle qui permet de maintenir le site sécurisé pour l'accueil des pèlerins tout au long de l'année. **Merci aux propriétaires du terrain, aux locataires** pour l'aménagement des parkings, aux personnes venant fleurir ce site (pour le pèlerinage et également tout au long de l'année). Merci à toutes les personnes pour le prêt des stands, du matériel de sonorisation et autre sans lesquels cette magnifique journée n'aurait pas lieu... Merci à tous les bénévoles

qui entretiennent **ce site historique et de recueillement** afin qu'il reste accueillant toute l'année.

Rendez-vous dimanche 25 août 2024 pour le prochain pèlerinage.

Joyeux Noël et bonne année 2024.

L'association  
Notre-Dame des Landes



## ACCA Chasse

Comme chaque année, pour nous chasseurs l'année cynégétique commence le 1<sup>er</sup> juillet et se termine le 30 juin. Dans les faits l'ouverture générale a lieu le 3<sup>e</sup> week-end de septembre et se termine fin février. Ces dates sont à tempérer avec certaines ouvertures ou mode de chasse anticipée et où prolongées selon les arrêtés préfectoraux. Je pense tout particulièrement au sanglier dont sa période chassable ne cesse de s'étendre notamment en raison des nombreux dégâts causés et dans

l'objectif de sa régulation.

Nous avons cette année encore organisé un concours de palets le premier week-end de juillet au stade de Beauregard. Nous espérons vous revoir nombreux l'année prochaine pour la quatrième édition. Je tiens à remercier la municipalité et tous les bénévoles, hommes, femmes comme enfants qui ont permis le bon déroulement de cette manifestation.

Je remercie les chasseurs de l'ACCA également pour les différentes

actions menées au cours de la saison précédente tout en leur rappelant les responsabilités qui nous incombent en cette période ou la chasse divise.

Enfin, je rappelle à tous les habitants de la commune que nous restons disponibles pour quelques problèmes ou sollicitations quelconques.

Vous pourrez trouver mes coordonnées à la mairie.

Le Président,  
Charlie MASSON



## Arts et Cultures

Une année très réussie et très riche en créations et événements culturels pour Arts et Cultures !

Les ateliers hebdomadaires (Travaux d'aiguilles, Informatique, Danse en ligne) et l'atelier cuisine mensuel ont rassemblé environ 70 adhérents assidus et enthousiastes grâce aux animateurs bénévoles.

**La saison théâtrale a été particulièrement riche avec 4 représentations :**

- **Les hommes préfèrent mentir** en novembre 2022 avec la troupe **Issue de Secours**
- **Panique dans la malle à jouets** en Janvier 2023 , spectacle pour enfants par la troupe **Happy Culture**
- **Allo Quoi** fin Janvier avec la troupe **Happy Culture**
- **W&C** en Avril par la troupe **Mirindra Compagnie**

D'autre part la section **Danse en ligne** a organisé une après-midi dansante à la salle du grand verger en Mars

Arts et Cultures a participé à la réussite de la deuxième fête de la musique organisée par la mairie en animant une représentation de Danse en ligne et en tenant le stand « Vente des galettes – saucisses et crêpes. »

Nous étions présents également au deuxième forum des associations de la commune début septembre pour présenter les productions d'Arts et Cultures.

L'Adhésion à Arts et Cultures est maintenue à 20 euros et donne accès à tous les ateliers et à un tarif « abonné » pour le théâtre.

Lors de l'Assemblée Générale du 26 juin 2023 l'unanimité des adhérents présents s'est prononcée pour une modification des statuts qui permet désormais de verser des dons à des associations caritatives. C'est ainsi que le conseil d'administration du 5 juillet a voté en faveur de dons à deux associations : Solidarité Pays de Dol et Camadol.

La saison 2023-2024 promet d'être



encore plus féconde et festive et ceci grâce à l'engagement et la passion des animateurs que je remercie tout particulièrement en tant que présidente.

Au nom du conseil d'administration je remercie la mairie pour la subvention accordée à notre fonctionnement et le prêt gracieux des salles d'activité.

Au nom d'Arts et Cultures je souhaite à tous de bonnes fêtes de fin d'année et nos meilleurs vœux pour 2024.

*La Présidente, Lydia MILHAU*

## Les ateliers

### Cuisine

Responsable Lydia (06 73 88 78 53) et Jean-Jacques  
Salle de l'ancienne cantine le lundi à 18h les :  
**18 septembre, 23 Octobre, 27 novembre, 11 Décembre,**  
**15 Janvier, 26 Février, 18 Mars, 22 Avril, 27 Mai, 24 Juin (AG).**

### Informatique

Responsables Denise (06 99 25 62 00)  
Salle des Associations (près de la Mairie)  
**Le Jeudi a.m. de 14H à 16H**  
Sauf vacances scolaires

### Travaux d'aiguille : broderie, patchwork, tricot,...

Responsable Marie-France (06 21 75 95 19)  
Salle des Associations (près de la Mairie)  
**Chaque lundi de 14h00 à 17h00**  
(sauf vacances d'été)

### Danses en ligne

Responsable Michelle (06 12 88 30 15)  
Salle des sports  
**Chaque jeudi de 16h45 à 18h45**  
(sauf vacances scolaires)



Commune de  
Baguer-Morvan

### A.G. de l'Association

**Lundi 24 juin 2024 à 19h30**  
Salle de l'ancienne cantine (après le cours de cuisine)

## Baguer-Morvan

# Arts & Cultures

Peinture : Régine JOUAN

*Saison 2023/2024*

Peinture : Régine JOUAN





Accueil Loisirs



Une journée contée à Brocéliande

L'accueil de loisirs « Les Légendaires » à Bagger-Morvan est géré par la Communauté de communes du Pays de Dol de Bretagne et de la baie du mont St Michel et accueille les enfants jusqu'à 12 ans au même titre que les accueils de loisirs situés à Dol de Bretagne, Pleine-Fougères et Cherruix. Le centre est ouvert pendant les vacances scolaires (à l'exception des vacances de Noël et de 2 semaines entre fin Juillet et début Août).

**Le centre continue à évoluer chaque année :**

- La salle de réunion au Grand Verger est maintenant destinée aux enfants de la section des Korrigans âgés de 3 à 5 ans. La capacité d'accueil a augmenté en passant de 16 à 19 enfants.
- Les sections des Elfes (6-8 ans) et des Dragons (9-12 ans) sont réunies en un même groupe et les activités sont adaptées en fonction des capacités et des envies de chacun.

Cette année a été riche en sorties et en découvertes, notamment avec l'association Des Idées Plein La Terre autour de plusieurs temps d'animation : atelier bricolage, balade autour de la biodiversité en ville, animations à la Bigotière.

Au mois de Juillet, l'après-midi « Défi tes parents » a permis aux enfants de « défier » leur famille autour de petits ateliers (tir au but, avion en papier, château de cartes...).

Au mois d'Août, une Kermesse a été organisée. Les enfants et leurs familles ont ainsi pu participer à des ateliers plus traditionnels (chamboulout, maquillage, Molky...).

En plus des sorties incontournables de l'été, telles que les plages au Port Blanc (Dinard) et la piscine Dolibulle, de nouvelles balades étaient également au programme avec un conteur en forêt de Brocéliande, Diverty parc à Livré-sur-Changeon et le zoo de la Boissière du Doré à la

Chataigneraie (44) pour marquer la fin de l'été.

S'agissant des vacances d'automne, étaient au programme : le Kampus 137 à Crevin, la collecte de friandises lors d'une balade en ville pour Halloween (à la Mairie de Bagger-Morvan, à la boulangerie Donoriane.)

« Les Légendaires » passent aussi régulièrement à la bibliothèque afin de découvrir de nouvelles histoires.

Soizic, la Directrice, et toute son équipe d'animation ont hâte de vous compter parmi « Les Légendaires » dès les prochaines vacances d'Hiver 2024 pour participer à des activités ludiques, variées et éducatives !

Soizic HAYER, directrice de l'accueil loisir « Les Légendaires ».

**Adresse :** 11 bis, rue du Général de Gaulle, 35120 Bagger Morvan  
**Mail :** acmbm@ccdol-baiemsm.bzh  
**Téléphone :** 06 70 10 43 88



## Espace jeunes



Les mercredis de 12h30 à 18h30 et pendant les vacances scolaires, l'Espace Jeunes de Dol de Bretagne est ouvert aux jeunes de 11 à 17 ans qui souhaitent se retrouver pour échanger, discuter, partager, vivre des animations à travers des activités sportives, culturelles ou encore lors de sorties.

L'Espace Jeunes de Dol de Bretagne fonctionne sous l'égide de la communauté de communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont-Saint-Michel, qui gère également sur le territoire d'autres structures jeunesse loisirs comme l'Espace Jeunes d'Epiniac, de Pleine-Fougères, du Mont-Dol/Baguer Pican ou encore celui du Vivier-sur-mer.

Pour s'inscrire, le jeune doit être en sixième ou être dans l'année de ses 12 ans. Un dossier d'inscription doit également être rempli par le jeune et ses responsables légaux afin d'accéder au local. Enfin, une cotisation annuelle de 20 euros est demandée aux familles. Renouvelable à partir du 1er septembre de chaque année, cette cotisation donne accès à tous les Espaces Jeunes du Communauté de Communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont-Saint-Michel.

L'espace jeunes est un endroit où les jeunes peuvent rencontrer de nouvelles

personnes, profiter ensemble des activités proposées par l'animateur Aurélien mais aussi mettre en œuvre des projets.

Au cours de l'année, des activités diverses et variées sont mises en place telles que des activités sportives, culturelles, des sorties à Saint Malo lors du salon de la BD, l'Ange Michel, à Festyland, au laser game et à l'escape game de Montgermont, au soccer et au trampoline parc de la Mézière... Dans notre structure (située au 1 rue des tendières, 35120 Dol de Bretagne), des animations sont mises en place comme de la pyrogravure, des cluedos géants, de la peinture sur T-shirt, des soirées à thème (« Blid Test : Parents-Ados-Animateurs » par exemple),

Ainsi, en 2023, l'espace jeunes a accueilli une centaine de jeunes et attend de nouveaux participants pour cette année 2024. N'hésitez pas à vous renseigner auprès d'Aurélien et à vous inscrire pour venir nous rejoindre.

Nous vous attendons donc à l'Espace Jeunes de Dol de Bretagne afin de vous joindre au groupe où la convivialité et la bonne ambiance sont présentes pour rencontrer de nouvelles personnes et participer aux activités proposées.

**Bonne année 2024 à vous !**



**Aurélien NAY**  
Responsable des Espaces Jeunes  
de Dol de Bretagne et Epiniac

Tél. : 06 33 23 04 87  
Mail : ejdol@ccdol-baiemsm.bzh  
Instagram :  
espacesjeunesdolmtstmichel



## Article déchets pour les professionnels

### Pour les professionnels du territoire de la Communauté de communes

Dans le cadre de l'harmonisation du service de collecte des déchets, et la mise en place d'une redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM), pour tous les usagers, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, les professionnels (non-ménages) ont été destinataires d'un courrier explicatif daté du 24 septembre 2023, accompagné d'un guide pratique et d'une convention d'adhésion au nouveau service.

Pour rappel, tout professionnel ne souhaitant pas adhérer au service proposé par la Communauté de communes devra le justifier par un contrat de collecte/traitement avec un prestataire privé. Dans ce cas, il n'est pas utile de retourner la convention, mais il est absolument

nécessaire de produire les justificatifs attendus (avant le 31/12/2023).

**Sans retour d'informations (sans convention transmise avant le 31/12/2023, ou sans justificatifs de contrat privé), la Communauté de communes intégrera les professionnels concernés à la REOM, pour l'entièreté de l'année 2024, sans possibilité de quitter le service pendant l'année en cours, comme cela est prévu dans le règlement de facturation des déchets de la collectivité.**

La facturation de la REOM 2024 se fera alors sur la base du nombre de bacs présenté réellement à la collecte en 2023, des volumes de ces bacs, et de la fréquence de collecte constatée.

Si vous n'avez pas reçu la convention,

merci de vous rapprocher de nos services.

### Vous souhaitez échelonner le paiement de votre facture pour les déchets ?

La REOM 2024 fera l'objet d'une facture « à part ». Pour mettre en place un prélèvement automatique (en 4 fois) sur cette nouvelle facture, il est nécessaire de **compléter et signer un mandat SEPA** (disponible sur le site internet), puis le retourner à la Communauté de communes, **obligatoirement avant le 31 décembre 2023.**

Pour tous les usagers, en l'absence de mandat de prélèvement, le règlement de la REOM 2024 devra se faire en totalité, 2 mois après réception de la facture (en mars 2024).

## Pour les particuliers : utilisation des bacs individuels ordures ménagères et tri sélectif

Dans le cadre de l'harmonisation du service de collecte des déchets, un nouveau schéma de collecte sera déployé pour la fin d'année 2023. Suite à la distribution des bacs, les sacs jaunes ne seront plus collectés et chaque usager a l'obligation d'utiliser les bacs ordures ménagères et de tri sélectif donnés par la Communauté de Communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont Saint Michel.

**Avis aux usagers qui n'auraient pas les nouveaux bacs, ceux-ci sont obligatoires et à retirer à Dol-de-Bretagne.**

**Merci d'appeler le 0 805 681 343 (n° vert gratuit).**

## Lancement de l'Appel à Projet Tiers-Lieu 2024

Pour la deuxième année consécutive, la Communauté de communes renouvelle son appel à projets auprès des tiers lieux du territoire. Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 15 janvier 2024.

Jusqu'à 5 000 € par tiers lieu : c'est la somme financée par la Communauté de communes pour encourager le développement des tiers lieux sur son territoire.

### Qu'entend-on par « tiers-lieux » ?

Lieu de sociabilité, le tiers-lieu est d'abord un espace de rencontres et d'échanges. Ouvert sur le monde, il s'apparente à une seconde « place du village ». Le tiers-lieu est un espace de possibles, mis à la disposition d'un ensemble de personnes aux profils divers. Le tiers-lieu est fondé sur la diversité, la réciprocité et le « faire ensemble ». La démarche est basée sur la prise d'initiative, l'envie, l'inventivité mais aussi sur la reconnaissance du pouvoir d'agir. Son élaboration et son animation requièrent une organisation partagée, qui reposent sur un collectif.

L'aide accordée doit contribuer à la vitalité de la commune et encourager le développement de services de proximité qui répondent à des besoins émergents du territoire. Le tiers lieu doit être soutenu par la commune d'implantation.



**Pour plus d'informations : critères d'éligibilité de l'appel à projet, formulaire de réponse, jury de l'appel à projet... : <https://www.ccdol-baiemsm.bzh/tiers-lieux/>**



**LAEP : Ouverture prochaine d'un Lieu d'Accueil Enfants Parents sur le territoire de la communauté de communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont-Saint-Michel ;**

Depuis cette année 2023, les nouvelles demandes de la CAF ne permettent plus aux familles d'avoir accès aux ateliers proposés par les animatrices du RPE (Relai Petite enfance). Ces ateliers sont dorénavant réservés aux assistants maternels comme lieux de professionnalisation.

Le travail parallèle mené pour la signature de la Convention Territoriale Globale entre la CAF et La Communauté de Communes a permis de mettre en évidence le besoin d'un lieu spécifique où les familles pourraient profiter de leurs enfants dans un espace adapté. La décision de créer un LAEP (Lieu d'Accueil Enfants parents) a été adoptée lors de la Commission Petite enfance du 24/11/2023.

M<sup>me</sup> ESPEILLAC responsable du service Petite Enfance de la Communauté de Communes et coordinatrice de ce projet, et Mme BÉLÉ, chargée de mission CTG, ont créé groupe de travail pour faire

ressortir les objectifs de ce LAEP.

Espace convivial et ludique accueillant des enfants de 0 à 6 ans accompagnés d'un adulte référent (parent, grand- parent...) il sera accessible gratuitement, sans réservation, dans le respect de l'anonymat.

Ce lieu aura pour objectifs : de permettre à l'enfant des temps de socialisation, d'autonomie et d'échanges avec d'autres enfants et d'autres adultes et ainsi de s'ouvrir aux autres ; aux parents de profiter d'un moment privilégié avec leur enfant pour un temps de qualité ; aux familles de se rencontrer, d'échanger sur leur vécu en tant que jeunes parents et ainsi rompre l'isolement familial, géographique ou social. Ce lieu ressource permettra aux familles de trouver des informations sur les modes d'accueil, la santé, la culture et les loisirs présents sur tout le territoire pour les accompagner au mieux dans leur rôle de parents

Des accueillants formés à l'écoute seront présents pour proposer un environnement adapté aux besoins, aux centres d'intérêt et à l'âge de chacun : jeux symboliques, sensoriels, psychomoteurs, livres et matériel éducatif seront mis à disposition dans une ambiance chaleureuse et bienveillante, permettant à tous de se sentir en confiance pour profiter pleinement de ce moment.

Deux lieux sont envisagés : en alternance, une fois par semaine à la Maison de l'Enfance à Pleine-Fougères le lundi matin et la semaine suivante à l'accueil collectif pour mineurs (ACM) les Coloriés à Dol de Bretagne le vendredi matin.

**Ce projet devrait voir le jour en mars 2024 et toutes les participantes à ce projet ont hâte d'y accueillir de nombreux enfants et parents du Territoire.**

**Plus d'infos : Service Petite Enfance M<sup>me</sup> ESPEILLAC : 02.99.48.76.41**

**Respirez-vous du radon dans votre logement ?**

**sur les communautés du Pays de Saint-Malo**

**UNE CAMPAGNE DE MESURE GRATUITE PROCHE DE CHEZ VOUS**

Le radon est un gaz naturel mais non sans risque pour la santé, d'autant plus lorsqu'il est associé au tabac.

**VOUS FUMEZ ?**  
Associé au tabac, le radon multiplie par 20 le risque de cancer du poumon.

**Entretenez votre système de ventilation :** nettoyez les grilles d'aération, ne les obstruez pas, vérifiez que tout fonctionne.

**Rénovation énergétique :** prévoyez le maintien d'une bonne qualité de l'air intérieur.

**Aérez chaque pièce 10 minutes par jour minimum (été comme hiver)**

Fissures, planchers... Assurez l'étanchéité des voies de passage du radon.

**L'AIR DE RIEN, CES BONS GESTES VOUS PERMETTRONT DE DIRE «BON VENT» AU RADON !**

**Vous avez un sous-sol ou un vide-sanitaire ?** Ventilez-le.

Les Communautés du pays de Saint-Malo, en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé (ARS), mènent une campagne de sensibilisation et de mesure du risque Radon sur le territoire.

**Le radon en quelques mots :**

Le radon est un gaz radioactif d'origine naturelle. Il peut se concentrer dans les habitations et présenter des risques pour votre santé. Plus d'informations sur <https://radonbretagne.fr/>

**Mesurer le radon chez les habitants**

Si le risque radon est réel, cela ne signifie pas que toutes les habitations construites dans des zones à risque contiennent du radon. Pour le savoir, la seule solution est d'effectuer des mesures durant la période de chauffage, de mi-octobre à la mi-avril. N'hésitez pas à faire partie des 450 habitants volontaires des Communautés du pays de Saint-Malo tout particulièrement si vous vous trouvez sur l'une des communes les plus à risques !

**Comment participer à la campagne 2023-2024 ?**

Propriétaire ou locataire d'une maison individuelle, pour vous inscrire et participer à cette campagne de mesure, il suffit de retirer un kit radon et de le renvoyer après l'avoir installé à votre domicile plusieurs semaines. Des points de retrait sont disponibles au siège de la Communauté de communes (17, rue de la Rouelle à Dol de Bretagne) et à l'Espace Social de Dol de Bretagne.

**DISTRIBUTION DE KIT DE MESURE DE RADON JUSQU'AU 10 JANVIER 2024**





## Favoriser la rénovation des logements

Améliorer le parc du logement est une des priorités du projet de territoire de la Communauté de communes. Une étude est en cours pour déterminer comment elle peut favoriser la rénovation des logements en lien avec l'Espace France Renov', que ce soit pour favoriser le maintien à domicile (adaptation au handicap et/ou à la vieillesse), l'amélioration énergétique des logements ou favoriser la mise en location de logements à loyers abordables.

## les actualités du SAGE des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne



### Lancement d'un Diagnostic du fonctionnement et des usages du Marais de Dol en prévision d'un règlement d'eau

Le Syndicat des Bassins Côtiers de la région de Dol-de-Bretagne (SBCDol) est la structure juridique porteuse de la Commission Locale de l'Eau (CLE) chargée de suivre la mise en œuvre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux des Bassins Côtiers de la région de Dol-de-Bretagne. Dans ce cadre, les services de l'Etat ont désigné le SBCDol pour l'accompagner dans la définition d'un règlement d'eau dans le Marais de Dol. Le SBCDol lance une étude de diagnostic du fonctionnement et des usages du Marais de Dol.

Le SAGE des Bassins Côtiers de la région de Dol-de-Bretagne fixe l'objectif d'assurer une gestion intégrée du Marais de Dol.

La définition d'un règlement d'eau sur le Marais de Dol (12 000 ha) passera tout d'abord par l'élaboration d'un diagnostic afin de recueillir les

informations et données nécessaires concernant la gestion hydraulique en place, les ouvrages, les données topographiques précises, les milieux, les usages et les activités économiques.

Le comité de pilotage chargé de suivre cette étude s'est réuni à deux reprises en 2022. Lors de sa séance du 20 octobre 2023, le comité syndical du SBCDol a désigné ANTEA GROUP, société d'ingénierie et de conseil en environnement pour assurer cette mission.

L'étude, prévue pour une durée de 2 ans, doit démarrer courant novembre

2023.

*Etude financée à 50% par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, 20% par la Région Bretagne, 10% par le Département d'Ille-et-Vilaine, 20% par le SBCDol et l'association syndicale des Dignes et Marais de Dol. Département d'Ille-et-Vilaine de 30% et le SBCDol de 20%.*

**Retrouvez toutes les informations et l'actualité du SAGE des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne et du SBCDol sur [www.sage-dol.fr](http://www.sage-dol.fr) et sur Facebook**



### Besoin d'infos, remarques à apporter, contactez-nous :

Commission Locale de l'Eau du SAGE des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne.

Syndicat des Bassins Côtiers de la région de Dol-de-Bretagne (SBCDol)  
1 avenue de la Baie – Parc d'activités Les Rolandières 35120 DOL DE BRETAGNE - Tél. : 02.57.64.02.54 - [contact@sage-dol.fr](mailto:contact@sage-dol.fr)





## Les Eaux de Beaufort accompagnent la population aux économies d'eau !

Le Syndicat installe la **télérelève** sur les compteurs d'eau, courant 2024, pour permettre à chaque usager d'être **acteur de sa consommation**. Comment ?



- En visualisant votre consommation chaque jour,
- En la comparant à des consommations de références,
- En identifiant les usages sur lesquels vous pourrez agir en priorité,
- En quantifiant les économies d'une nouvelle habitude dans votre foyer,
- En étant plus rapidement alerté d'une fuite sur vos installations.

Je suis acteur de ma consommation !

Les équipements seront posés par Véolia Eau.

### « Un réseau public performant »

En éliminant les fuites une à une sur le réseau public, depuis 10 ans, le Syndicat a réussi à **décaler la coupure d'eau liée aux sécheresses de 36 jours**. Sans cette contribution, notre territoire aurait fait parti des 100 communes française ayant manqué d'eau en 2022. Le réseau des Eaux de Beaufort est l'un des plus performant de France !

*Soyons Acteur de notre Eau !*

*Soyons Acteur de notre Avenir !*

### Savez-vous qui gère l'eau potable de votre commune ?

Depuis 1941, 35 communes de la région se sont regroupées pour former un Syndicat Intercommunal « Les Eaux de Beaufort ». **Sa mission consiste à alimenter en eau potable la population des communes concernées.** Pour ce faire, le Syndicat dispose d'un patrimoine enterré à 1 m de profondeur constitué, de 1 550 000m de réseaux et branchements et de 20 réservoirs. La limite d'intervention du Syndicat est le compteur d'eau. Une équipe, formée de 2 élus de chaque commune adhérente et de 3 agents, garantit le bon fonctionnement de cet établissement public de coopération intercommunale et veille à la qualité de l'eau et à la continuité de service. Les élus des Eaux de Beaufort s'accordent sur l'enjeu global de la préservation de la ressource en eau.

Syndicat des Eaux de Beaufort – 32 Rue de la Rouelle – CS52001 – 35120 DOL DE BRETAGNE  
Tél : 02.99.40.08.33 – contact@eaux-beaufort.fr – www.eaux-beaufort.fr

### Le saviez-vous ?

Une douche classique  
de 6 à 7 minutes ≈ **80ℓ**



Une douche avec :



un limiteur de débit 4ℓ/min  
pendant 4 minutes = **16ℓ**



## LE RECENSEMENT MILITAIRE

### donne des DROITS

**QUI ?** Garçons et filles de nationalité française  
**OÙ ?** À la mairie de ton domicile  
**QUAND ?** Dès 16 ans  
**AVEC QUOI ?** Votre carte d'identité  
 Le livret de famille  
 Un justificatif de domicile  
**POURQUOI ?**

- pour obtenir l'attestation de recensement qui est obligatoire pour établir un dossier de candidature à un concours ou à un examen soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée, baccalauréat, CAP, BEP, ...)
- pour effectuer la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD)
- pour l'inscription d'office sur les listes électorales

**OBJECTIF CITOYEN**

J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT RECENSER. ET TOI ???

### Objets trouvés



Nous récupérerons régulièrement en mairie, les objets retrouvés sur la commune (téléphone, bijoux, clés, vêtements, lunettes, gants...)

N'hésitez pas à venir nous consulter.

### Les cartes nationales d'identité et passeport

La commune de Baguer-Morvan ne peut plus recevoir les demandes de cartes nationales d'identité et de passeports (sur décision gouvernementale).

Les démarches se font auprès des mairies dotées de stations biométriques. Les mairies les plus proches sont Dol-de-Bretagne, Combourg et Saint-Malo. Il faut contacter la mairie de vos souhaits afin de fixer un rendez-vous et vous présenter ensuite en ayant rempli une pré-demande en ligne sur le site: [www.demarches.interieur.gouv.fr](http://www.demarches.interieur.gouv.fr)

### Conciliateur de Justice



Consommateur, commerçant, salarié, voisin, locataire, bailleur... **Vous avez un litige ?** Pensez au conciliateur de Justice ! C'est totalement gratuit et c'est un préalable obligatoire pour les litiges de moins de 5 000 €.

Permanence à la mairie de Dol-de-Bretagne les 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> jeudis du mois de 09h à 12h. **02 99 48 00 17**

### Entretien du Cimetière

La loi stipule que chaque concessionnaire, ou ses héritiers, ont l'obligation d'assurer l'entretien régulier de la tombe.

Le personnel communal n'a théoriquement, à sa charge, que l'entretien des allées.

Merci de participer individuellement à l'entretien du cimetière communal, en enlevant régulièrement les mauvaises herbes qui poussent sur le contour des tombes qui vous appartiennent.

### Camions gallettes et pizza

Hamburgers le mardi soir au terrain des Sports et le mercredi midi Place de l'Eglise.



Pizza le Vendredi soir Terrain des Sports



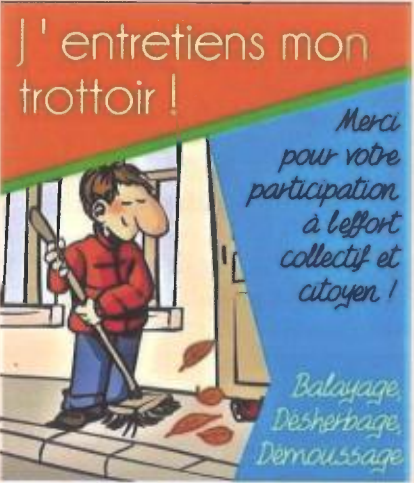
### Assistante maternelle

La liste est disponible à la mairie, sur le site internet ou sur [www.assistantsmaternels35.fr](http://www.assistantsmaternels35.fr)

### Civisme



Nous vous rappelons que les chiens ou chats en divagation seront ramassés par la fourrière animale « Chenil Service ». Les propriétaires des animaux devront s'acquitter d'un forfait fourrière de **94 €** pour récupérer leur animal, et de **166 €** si l'animal n'est ni tatoué, ni pucé.



\*Chaque habitant doit maintenir son trottoir, son fossé, et/ou caniveau en bon état de propreté, sur toute la longueur de son habitation\*  
 Règlement sanitaire départemental (art.32)

### Brûlage des déchets

Tout brûlage extérieur y compris pour les déchets issus de tailles de haies ou arbres est strictement interdit par arrêté préfectoral. Les déchets verts doivent être déposés à la déchèterie. Brûler ses déchets verts dans son jardin peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à **450 €**.

### Elagage

Afin de faciliter la circulation sur les voies routières et piétonnes et dans un souci de maintenance des réseaux aériens, tout propriétaire est dans l'obligation d'élaguer régulièrement les arbres, arbustes et haies qui bordent sa propriété. La voie publique, en particulier, doit être dégagée de tout empiètement par les végétaux.





## TARIFS COMMUNAUX 2024



### SALLE DU GRAND VERGER

**GRATUIT** y compris le chauffage pour les 2 Arbres de Noël (CDF et MSTV) et les Classes,

**GRATUIT** sans le chauffage pour le CDF (goûter offert au Club de l'Amitié)

**GRATUIT** pour chaque école 1 fois par an pour les P'tits Bouts et l'Apel

	COMMUNE	HORS COMMUNE
CAUTION	300.00 €	400.00 €
<b>LOCATION WEEK-END ET JOURS FERIES</b>		
Avec cuisine	490.00 €	780.00 €
Journée suppl.	50.00 €	100.00 €
<b>LOCATION SEMAINE HORS MARIAGE DU LUNDI AU JEUDI</b>		
Repas	120.00 €	290.00 €
Réunion	70.00 €	180.00 €
Concours de belote du lundi au jeudi	100.00 € chauffage compris	

### ASSOCIATIONS DE BAGUER MORVAN

1ère location	110.00 €
2ème location	165.00 €
3ème location	220.00 €
Locations suivantes	350.00 €

### CHAUFFAGE SELON BESOIN

pour un week end	130.00 €
pour une journée ou une soirée	70.00 €

VAISSELLE	COMMUNE	HORS COMMUNE
Associations de Baguer-Morvan	Gratuit	
les 50 couverts	30.00 €	50.00 €

VAISSELLE CASSEE OU EGAREE	COMMUNE	HORS COMMUNE
L'assiette		4.50 €
L'assiette à pizza		6.00 €
Tasse, verre, couvert		2.50 €

Un dispositif permet de couper l'alimentation électrique sur la scène de chaque salle à partir de 3 heures du matin, afin de faire respecter l'arrêt des sonorisations à partir de cette heure.

### SALLE DE LOISIRS

**GRATUIT** pour toutes les associations de la commune (sauf chauffage)

	COMMUNE	HORS COMMUNE
CAUTION	150.00 €	200.00 €
WEEK END	210.00 €	350.00 €
Journée suppl.	50.00 €	100.00 €
Vin d'honneur-réunion	55.00 €	90.00 €
Belote-théâtre-thé dansant	90.00 €	150.00 €
Forfait consommable selon les besoins	50.00 €	80.00 €

Pas de location de vaisselle dans cette salle.

### CONCESSIONS CIMETIÈRE ET CINÉRAIRE

TARIFS		
Concession simple de 2m <sup>2</sup>	30 ans 200 €	50 ans 350 €
Columbarium case 4 urnes + plaque de marbre	30 ans 800 €	50 ans 1050 €
Cave urne case 4 urnes + plaque de marbre	30 ans 800 €	50 ans 1050 €
Cave urne nue	30 ans 200 €	50 ans 350 €

### CANTINE - GARDERIE

	TARIFS	
CANTINE	4.20 €	3.80 € à partir du 3 <sup>ème</sup> enfant
GARDERIE ECOLE PUBLIQUE	1.90 € le matin 7h30 - 8h50	2.20 € le soir 16h40 - 18h30

### ZONE DE COVOITURAGE AU STADE DE BEAUREGARD





## Calendrier des Manifestations publiques pour 2024 à Baguer-Morvan

D'autres manifestations pourront se greffer au cours de l'année

Sam. 6 janv.	11h00 Cérémonie des Vœux (Municipalité)	Salle du Grand Verger
Mardi 16 janv.	Concours de Belote (Club des Aînés)	Salle des Loisirs
Dim. 28 janv.	14h00 Thé dansant « Besnier Animation » (Arts et Cultures)	Salle du Grand Verger
Sam. 10 févr.	Repas Couscous (Comité Des Fêtes )	Salle Grand Verger
Sam. 10 févr.	20h30 Théâtre « les Amazones » (Arts et Cultures)	Salle des Loisirs
Dim. 11 févr.	15h00 Théâtre « Les Amazones » (Arts et Cultures)	Salle des Loisirs
Mardi 13 févr.	Concours de Belote (Club des Aînés)	Salle des Loisirs
Sam. 17 févr.	Repas Soirée (les Volants de Roz)	Salle Grand Verger
Sam. 16 mars	Repas Soirée (Foot)	Salle du Grand Verger
Courant mars	Braderie puériculture (Apel Baguer Roz)	Salle des Sports
Mardi 19 mars	Concours de Belote (Club des Aînés)	Salle des Loisirs
Dim. 24 mars	15h00 Spectacle pour enfant «Yaka Compagnie » (Arts et Cultures)	Salle des Loisirs
Sam. 30 mars	Fest-Noz (Bayé Dance Trad)	Salle du Grand Verger
Sam.13 avril	20h30 Groupe Choral Burlesque et Émouvant (Arts et Cultures)	Salle des Loisirs
Dim.14 avril	15h00 Groupe Choral Burlesque et Émouvant (Arts et Cultures)	Salle des Loisirs
Dim 14 avril	Tournoi de Badminton (Badminton)	Salle des Sports
Mardi 16 avril	Concours de Belote (Club des Aînés)	Salle des Loisirs
Sam. 27 & Dim. 28 avril	Tournoi régional Tennis de Table	Salle des Sport
Merc. 08 mai	Cérémonie de la Victoire 1945 (U.N.C)	Monument aux morts
Jeudi 09 mai	Tournoi de Foot Senior de l'Ascension ( Foot)	Stade de Bearegard
Sam. 25 mai	Repas soirée (Basket)	Salle du Grand Verger
Sam. 08 & Dim. 09 juin	2 jours de Courses : Stock Car (Les Volants de Roz)	Roz-sur-Couesnon
Sam. 22 juin	Fête de la musique (Municipalité, C.D.F. , Arts et Culture)	Bourg
Fin juin / Début juillet	Tournoi inter licenciés (Foot)	Stade de Bearegard
Dim. 7 juillet	Concours de palets (ACCA)	Stade de Bearegard
Sam. 13 juillet	Fête Nationale : Repas, Spectacle, Feu d'Artifice, Bal (C.D.F)	Stade de Bearegard
Jeudi 15 août	Concours de Palets (Foot)	Stade de Bearegard
Dim. 25 août	Pèlerinage à la grotte « Notre Dame des Landes » (Asso. Notre Dame des Landes)	Notre Dame des Landes
Sam. 7 sept	Comice Agricole	Le Grand Vaudoré
Lundi. 11 nov.	Cérémonie Armistice 1918 et hommage aux anciens combattants (Algérie, Tunisie, Maroc) (U.N.C)	Monument aux morts
Courant nov.	Tournoi des Familles (Basket)	Salle des Sports
Courant nov.	Braderie puériculture (les P'tits Bouts)	Salle des sports
Dim. 30 nov	Marche/course pour la maladie de Charcot (Un Pied devant l'Autre)	Stade de Bearegard
Dim. 15 déc.	Arbre de Noël des Ecoles (Comité des Fêtes)	Salle Grand Verger
Fin déc.	Tournoi en salle (Foot)	Salle des Sports

### Dates précises à définir :

**Mai juin juillet & septembre :** Concours de boules (Club des des Aînés) Terrain des Sports

**Oct nov déc :** Concours de belote (Club des Aînés) Salle des Loisirs

**Accueil des nouveaux arrivants et des nouveaux nés 2023**





© Kevin Smith - Baguer-Morvan